



N°52 **SERRE VIVANTE**

Journal d'information semestriel du Massif de la Serre

AUTOMNE 2021

Protection de l'environnement et du cadre de vie dans le Pays Dolois et ses territoires limitrophes du Doubs, de la Côte-d'Or et de la Haute-Saône depuis 1992.

LES OISEAUX DU SITE NATURA 2000 DU MASSIF DE LA SERRE

DOSSIER P.15



© Sermange, prairie fleurie en automne - Photo J.-C. Lambert

**20
JANV**



**VOS RENDEZ-VOUS
AVEC SERRE VIVANTE**



**26
MARS**

MENOTEY

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE SERRE VIVANTE**

JEUDI 20 JANVIER 2022 À 20H30

L'AG, temps fort de la vie de notre association ...

Reffet de l'année écoulée, c'est aussi le rendez-vous de tous pour évoquer l'actualité du massif et bâtir de nouveaux projets.

L'AG s'achèvera autour du verre de l'amitié. Venez nombreux !

RDV au Salon d'honneur,
Mairie de Menotey,
2 rue de l'Oberlin

MONTMIREY LE CHÂTEAU - THERVAY

**DEUX JARDINS, UNE PASSION :
LA PERMACULTURE**

SAMEDI 26 MARS 2022 À 14H

**Christophe Ramaux et Bruno Bertoli
vous accueillent dans leur jardin respectif**

Ils vous présenteront la façon dont ils ont procédé pour redonner de la vie dans leur jardin grâce à la permaculture. Les terres et les techniques sont différentes mais la même passion les anime.

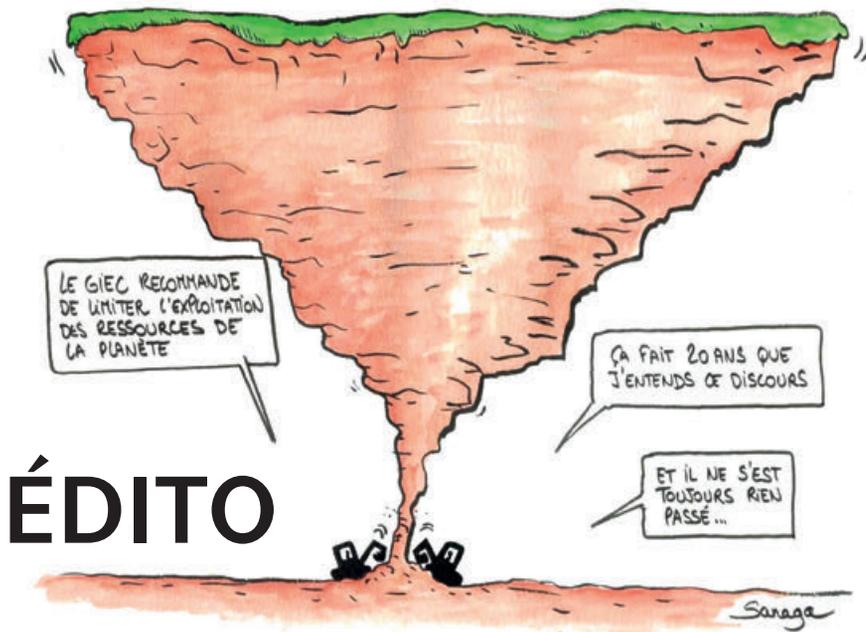
Réservation obligatoire après de Laurent CHAMPION
Tél. 03 84 72 04 57 - Mail : lo.champion@wanadoo.fr

**Méthanisation :
que faut-il en
penser ? p.20**

 serre-vivante.pagesperso-orange.fr

SOMMAIRE

MASSIF DE LA SERRE	3
BRÈVES LOCALES	3
RÉMY MARTIN NOUS A QUITTÉS CE 15 SEPTEMBRE	7
ANIMATIONS SERRE VIVANTE Respirons au cœur de la forêt	8
POÈME Eh ! La vache !	9
PATRIMOINE	10
BALADE À MENOTEY	10
LE CULTE DE SAINT VERNIER EN PAYS DOLOIS	12
LE PATOIS, POURQUOI PAS TOI ?	14
DOSSIER	15
LES OISEAUX DU SITE NATURA 2000 Étude 2019-2020	15
ENVIRONNEMENT	19
LE FUSAIN De la plante à l'outil de dessin	19
MÉTHANISATION	20
LE BAL DES CHAUVES-SOURIS	24
BIODIVERSITÉ L'amour des Français pour les félins fait-il peser une menace ?	25
DÉCHETS ENVIRONNEMENT Pourquoi privilégier la réparation des appareils électroménagers ?	26
DOLE-TAUX Nos impôts sont-ils bien utilisés ?	27
BRÈVES ENVIRONNEMENTALES	28
AGENDA	31



ÉDITO



Respecter les limites planétaires et permettre à chacun de vivre décemment.

L'idée de sobriété séduit de plus en plus et se répercute dans nos habitudes de consommation. Selon l'Ademe, 83 % des Français souhaitent vivre dans une société où la consommation prendrait moins de place. Pour beaucoup il s'agit de consommer moins mais mieux afin de répondre aux défis environnementaux et retrouver du sens à la consommation. Nous vivons dans un monde fini, où les ressources naturelles sont limitées, il s'agit donc d'interroger et de repenser nos modes de production et de consommation.

Face à l'urgence climatique, 58 % des Français estiment que nos modes de vie doivent évoluer. Cette prise de conscience s'avère très importante et loin devant la croyance dans le progrès technique (seuls 13 % des Français imaginent que la technologie permettra de faire face au défi climatique). Plutôt que d'être une contrainte ou une privation, la sobriété conduit à se demander ce dont on a vraiment besoin, ce qui est essentiel. La sobriété peut améliorer la qualité de vie, renforcer les liens sociaux tout en réduisant la pression sur les ressources et en les répartissant mieux. La consommation, hélas, structure la société et demeure associée à un imaginaire de réussite. Nous sommes formatés pour trouver du plaisir à acheter, consommer et posséder. Il est vrai que l'on ne peut pas demander à quelqu'un qui a peu de consommer moins.

On ne peut envisager de réduire sa consommation qu'à condition d'avoir déjà suffisamment pour vivre dignement. Une politique de sobriété est donc indissociable d'une politique de lutte contre les inégalités.

Pascal BLAIN

LES CONTRIBUTEURS DE CE NUMÉRO



Lisa Botcher



Laurent Champion



Claire Chantefoin



Camille Jourdan



Charly Gaudot



Jean-Claude Lambert



Augustine Michel



Stéphanie Morelle



Nicole Régnier



Nathalie Rude



Rémy Vacheret



Nathalie Vaschalde

JOURNAL D'INFORMATION DU MASSIF DE LA SERRE

Édité par l'association Serre Vivante, 39 290 MENOTEY.

✉ serre.vivante@wanadoo.fr

🌐 serre-vivante.pagesperso-orange.fr

Conception graphique : Stylograph, 39350

Rouffange - www.stylograph.fr - 06 25 83 10 99

Imprimeur : FCI, 21130 Auxonne - 03 80 37 45 03

Tirage : ISSN 2112-8073 - Tirage : 10 000 ex.

Conseil d'Administration :

- Jean-Claude LAMBERT, président, Romange
- Claire CHANTEFOIN, vice-présidente, Sermange
- Pascal BLAIN, trésorier, Menotey
- Christine van der VOORT, secrétaire, Romange
- Laurent CHAMPION, Chevigny
- Charly GAUDOT, Brans
- Nicole GRANDJEAN, Falletans
- Nathalie RUDE, Romain

Grand merci à toutes celles et ceux qui ont relu ces pages avec attention.



AMANGE

À LA DÉCOUVERTE DES CHAUVES-SOURIS

La CPEPESC a animé le vendredi 9 juillet 2021 une soirée découverte des chauves-souris dans le cadre du programme des animations Natura 2000.

Après un temps en salle pour évoquer les particularités biologiques, les habitudes de vie et menaces qui pèsent sur ces petits mammifères passionnants, les participants ont déambulé dans le village afin d'observer au crépuscule l'envol des chiroptères. Catherine Dionisio animatrice de la Commission de protection des eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiroptères (CPEPESC) a proposé à la vingtaine de participants « d'entendre » les ultrasons émis par les animaux à l'aide d'un instrument spécialement adapté. Un comptage des individus présents dans le gîte de reproduction a par ailleurs été réalisé afin de vérifier la stabilité de la population de ces colonies. En bordure du massif forestier de la Serre, l'ancien château d'Amange abrite une colonie de chauves-souris en période estivale. Selon les années, les effectifs oscillent entre 50-150 Grands rhinolophes et 50-160 Murins à oreilles échançrées : les femelles utilisent ce gîte pour mettre bas et élever leur unique progéniture. Ces deux espèces, qui forment souvent des colonies mixtes, figurent parmi les plus menacées en France. Ce site se révèle d'une grande valeur : outre son intérêt propre, de niveau départemental, il présente des liens fonctionnels avec des lieux d'hivernage majeurs situés à Malange (3 km) et surtout Ougney-Vitieux (11 km).

Contact : Service environnement 📞 CAGD - 03.70.58.40.10
✉ environnement@grand-dole.fr



ARCHELANGE

RÉNOVATION DU CALVAIRE

Lecalvairedevantl'église Saint Hubert date du 1^{er} quart du 17^e siècle.

Il est inscrit aux Monuments Historiques par arrêté du 19 novembre 1946.

BIARNE



COLLECTE DE GRAINES POUR LA FILIÈRE « VÉGÉTAL LOCAL »

L'utilisation de végétaux sauvages, issus de collecte en milieu naturel, est adaptée à la restauration de la fonctionnalité écologique des milieux.

Les végétaux sauvages et locaux ont bénéficié d'une longue coévolution avec la faune et la flore locales : ils contribuent ainsi au bon fonctionnement des écosystèmes auxquels ils sont inféodés. Leur utilisation en plantation, réhabilitation ou végétalisation est bénéfique pour la résilience des écosystèmes. Le 29 septembre l'association Dole Environnement a organisé à Biarne une sortie cueillette sous la conduite d'Héloïse Brun.

Contact : 📞 09 51 10 85 50 ou ✉ hbrun.dole.environnement@gmail.com
➕ <https://www.youtube.com/watch?v=gwU2UmvrlU0>

BRANS



UN MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX CHAQUE DEUXIÈME SAMEDI DU MOIS

Mickaël Peres et la municipalité de Brans ont décidé de mettre en place un marché local.

En discutant avec ses concitoyens, le premier édile de la commune sentait bien la demande de plus de convivialité, de lieux de rencontre pour briser l'isolement imposé par la crise sanitaire. Tout comme la demande de commerçants pour effectuer des tournées en camion sur le village... La première édition a eu lieu le samedi 11 septembre de 9h à 12h sur la place de l'église. Ce marché accueille les producteurs locaux de produits bios, légumes, fromages, miel, viande, fleurs... Il se déroule chaque deuxième samedi du mois, jusqu'en décembre. Prochain rendez-vous donc le 13 novembre. Samedi 11 décembre, dernière édition de l'année, le marché aura des allures de marché de Noël ! Et l'on espère bien qu'avec le printemps on se retrouvera à nouveau chaque deuxième samedi du mois à partir de mars.

Contact : Mickaël Peres 📞 06.85.55.59.85 ou ✉ brans.mairie@orange.fr

BRANS



ANIMATION NATURA 2000 AU ROUTEAU

Le site du Routeau est une pelouse sèche entrecoupée de haies et de bosquets qui présente ainsi des habitats favorables à de nombreuses espèces animales et végétales.

Après un chantier conduit en 2020, il était intéressant de prolonger les actions de débroussaillage afin de favoriser ces espèces. Une dizaine d'éco-volontaires se sont mobilisés samedi 16 octobre 2021 lors du chantier encadré par Willy Guillet de Jura Nature Environnement, en particulier plusieurs membres de l'association des Amis de Serre mais aussi ceux de l'ACCA. Tout en découvrant les espèces si particulières de ce site, cette journée a permis de réaliser des opérations très localisées là où des actions mécanisables ne sont pas possibles. Le pâturage par des moutons est désormais indispensable pour maintenir ouvert le milieu et pérenniser le fruit des efforts de tous les volontaires.

Contact : Jura Nature Environnement 📞 03 84 47 24 11 - 06 89 21 24 94
✉ contact@jne.asso.fr


BREVANS
JARDINS DU PARTAGE

Se former aux bonnes pratiques du jardinage et le plaisir de se retrouver entre voisins

Des jardins sont nés avec la mise à disposition de parcelles que leurs propriétaires ne cultivaient plus, permettant à d'autres de créer un potager. Les amateurs du jardinage sont de plus en plus nombreux, que ce soit pour cultiver leurs propres légumes et ainsi disposer d'une alimentation saine, ou pour tisser du lien social. A Brevans ce sont aujourd'hui une dizaine de personnes qui se retrouvent aux jardins du partage sur la parcelle mise à disposition par Jacques Martin. Deux composteurs ont été installés afin que les déchets organiques retournent à la terre et fertilisent naturellement les cultures.

CHAMPAGNEY

VISITE DU PARC ÉOLIEN DE CHAMOLE

Samedi 23 octobre 2021, une visite a été organisée à l'initiative d'Eurowatt, porteur du projet éolien des Vents du Nacey.

Jean-Louis Dufour, ancien maire de Chamole et membre de l'association les Vents du Grimont, a accueilli les visiteurs – membres du comité de pilotage mais aussi élus des communes riveraines – pour leur présenter l'unique parc éolien du département, fièrement implanté sur le premier plateau du Jura. Résolument engagé pour une transition énergétique participative, il a rappelé que ce remplacement des énergies fossiles par des énergies renouvelables était une nécessité et de la responsabilité de chacun. L'ancien maire a insisté sur la nécessité de baisser parallèlement nos consommations d'énergie et d'électricité. Les 20 participants ont pu se faire une idée de l'environnement sonore au pied des éoliennes et constater une intégration paysagère réussie de cette installation. Construit depuis 2017, le parc compte 6 éoliennes de 193 mètres de hauteur, réparties entre plaine d'élevage et forêt communale. À Champagny, huit éoliennes d'une hauteur de 240 mètres pourraient être implantées d'ici 5 ou 6 ans : cinq dans le bois de la Graveline, non loin de Cléry, et trois autres dans les bois de l'Abergement, derrière le hameau de la Tuilerie. Un mat de mesure d'une hauteur de 101 mètres est en place. Toutes les éoliennes seront placées à 1 km des premières habitations. Le dépôt du dossier est imminent.

Contact : Eurowatt, Simon Manceau (responsable de projet)
 ✉ s.manceau@eurowatt.com ou ☎ 01.84.25.95.83

44 750

Le nombre de foyers que les huit éoliennes de Champagny pourraient alimenter en électricité.

CHEVIGNY

ENTRETIEN DE LA PELOUSE DE CROS DE BOIS

Les pelouses sèches sont des milieux ouverts riches en biodiversité, mais qui naturellement se referment.

En apprendre plus sur la richesse écologique des pelouses sèches ? Connaître les techniques gestions à mettre en place pour les maintenir ? Partager un moment agréable et utile pour la biodiversité ? Telles sont les motivations du groupe d'une quinzaine de personnes venues participer à un chantier éco volontaire samedi 23 octobre sur le site de Cros de Bois. Une journée animée par Dole Environnement, dans le cadre des animations Natura 2000 portées par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour ces opérations d'entretien des pelouses sèches qui doivent être réalisées régulièrement.

Service environnement CAGD ☎ 03.70.58.40.10 ✉ environnement@grand-dole.fr

GENDREY

LE CHEVAL COMTOIS À L'HONNEUR

Comtois en folie samedi 10 juillet sur le champ de foire.

Depuis de nombreuses années l'association «Le cheval Comtois de Gendrey», présidée par Patrick Pernot organise en partenariat avec le syndicat des éleveurs de chevaux du Jura une manifestation rassemblant de nombreux animaux (principalement des juments) et encore plus de spectateurs venus admirer leur beauté et leur travail. En matinée ce fut le concours «Modèle et Allure», défilé devant un jury sélectionnant les plus beaux spécimens pour la finale départementale. Le modèle, c'est la conformation au standard comtois : taille, robe, physique. L'allure, ce sont les qualités de déplacement, en marchant et au trot. L'après-midi fut consacré à l'attelage en carrousel et autres démonstrations équestres. Au vu du succès de cette journée et pour le plaisir de tous, la manifestation sera nous l'espérons reconduite l'an prochain sur le champ de foire de Gendrey.

Association «Le cheval Comtois de Gendrey» - Sylvie Pernot ☎ 06.25.58.45.07

GENDREY

MINIFESTIVAL 2021, RETOUR À LA SOURCE !

La Carotte organisait du 2 au 3 juillet 2021 dans le parc intercommunal de Gendrey, un (mini) festival de la source.

Cette 20^e édition pleine de poésie a réuni environ 450 festivaliers. Chaque soir, le public a pu applaudir trois spectacles de cirque, magie, théâtre, marionnettes, guidé avec facétie par les comédiens de la compagnie ou les membres de l'école de théâtre du foyer rural de Dampierre. Ce rendez-vous culturel, artistique et convivial est désormais un incontournable du territoire. RDV en 2022 !

🌐 <https://lacarotte.org>

GREDISANS

UNE SIGNALÉTIQUE SPÉCIFIQUE POUR LES CROIX PATTÉES

Valoriser et faire connaître les richesses du Massif de la Serre.

Emblématiques du massif de la Serre, les croix pattées bénéficient, depuis peu d'une signalisation originale à l'entrée de nos villages. Plusieurs communes du massif accueillent en effet une ou plusieurs des 43 croix pattées répertoriées autour de la Serre (jusqu'à sept à Frasnelle-Meulière et à Offlanges). Taillées dans un bloc d'arkose elles sont généralement emboîtées dans une meule.

© André Siclet

MALANGE



EHPAD'ON NOUS

Entre le 6 mai et le 22 septembre, des compagnies professionnelles de musique, danse et cirque se sont produit dans trente EHPAD de Bourgogne-Franche-Comté.

Pour sa deuxième édition, le festival «EHPAD'on nous» s'est arrêté fin juillet à la Mais'ange. Le Pôle de gérontologie et d'innovation de Bourgogne-Franche-Comté qui a l'ambition d'améliorer la qualité de vie des personnes dans les EHPAD est à l'origine de la création de ce festival artistique et culturel original. Sylvain Julien - Monsieur O de son nom d'artiste - a fait la joie d'une trentaine de résidents au fil de cette après-midi à Malange pleine d'acrobatie, de burlesque et de danse.

🌐 <https://www.pole-gerontologie.fr/>

© P. Blain

MENOTEY



CHOUETTE CHEVÊCHE

Cette chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) a élu domicile dans la cheminée de mes voisins.

Depuis la fontaine, chacun a la chance de pouvoir l'observer... De petite taille et à l'aspect trapu, sa tête plate fait ressortir

ses sourcils lui donnant un air un peu sévère. C'est le plus diurne de la famille des strigidés dont font également partie les hiboux. Si la Chevêche est active au crépuscule, de jour on l'observe facilement sur un reposoir exposé comme un piquet, un muret... Le régime alimentaire de la Chouette chevêche est très varié. Bien que consommant majoritairement des petits rongeurs, elle chasse également de gros insectes (criquets, coléoptères, sauterelles), des lézards, des grenouilles, crapauds et des petits passereaux. Elle pond 3 à 5 œufs blancs luisants et arrondis au fond du trou d'un vieil arbre, sans aménagement, de la mi-avril à la mi-mai. La couvaison est assurée exclusivement par la femelle, alors que le mâle la ravitaille et assure ensuite le nourrissage de toute la famille. Les juvéniles restent au nid environ 34 jours et sont nourris encore plusieurs semaines après leur envol. Les chevêches forment des couples durables, très attachés à leur site de nidification. Elle vit en moyenne 9 ans dans la nature. On la rencontre presque partout en France bien que ses effectifs soient en diminution à cause de la suppression des vieux arbres creux dans lesquels elle niche.

© Noëlle Cauthier

MENOTEY



DÉCOUVERTE DE L'ÉGLISE LORS DES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les membres de l'association «Menotey Patrimoine» ont animé le 20 septembre des visites commentées de l'édifice et des montées au clocher.

De style gothique, cette église fut construite au XV^e siècle, entre 1604 et 1677. Les habitants des communes de Menotey, Gredisans et Rainans se partagèrent longtemps le même lieu de culte (et le même cimetière). C'est seulement en 1858 que Rainans construisit sa propre église. En 2016, la toiture a été entièrement refaite. Une exposition de photos du village réalisée par Yvelise Desgrange enchantait également les visiteurs.

© R. Jean



MOISSEY

TOUTES LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES ACCESSIBLES SOUS UN MÊME TOIT

L'espace France Services est un guichet unique qui propose depuis le 1^{er} septembre 2021 un accompagnement numérique gratuit et personnalisé pour toutes démarches en lien avec les administrations publiques.

Deux assistantes accompagnent le public dans ses démarches avec la CAF (informations et aide à la demande de prestations APL, RSA, prime d'activité, allocations familiales, aide à la déclaration d'un changement de situation, des ressources trimestrielles), la CARSAT (Informations sur les droits, aide à la mise à jour de votre dossier), la MSA (Informations sur les droits et prestations, aide à la déclaration des ressources), la Caisse primaire d'assurance maladie (Informations sur les droits et prestations, aide à la mise à jour de votre dossier), l'Agence Nationale des Titres Sécurisés de la Préfecture (Aide aux démarches en ligne pour les permis de conduire et les cartes grises), Impôts (aide à la déclaration d'un changement de situation), Pôle Emploi (aide à l'utilisation de votre compte personnel : télé-candidature, actualisation, consultation des offres, déposer son CV). Des permanences sur rendez-vous sont possibles avec l'Udaf, l'association Tempo (mise à disposition de personnel), la Maison des solidarités ou encore un conciliateur de justice. Une agence postale communale partage les mêmes locaux et remplace le bureau de poste fermé depuis le 27 août dernier (il avait ouvert en 1965!).

📞 03 84 69 02 59 ou ✉ efs.moissey@orange.fr

OFFLANGES



GRAND MÉNAGE À LA CARRIÈRE DE MEULES

La Maison du patrimoine d'Orchamps organise depuis plusieurs années une opération nettoyage des carrières de meules en forêt de la Serre.

Une vingtaine de volontaires armés de pelles, râteaux, bottes, seaux et brosses, emmenés par Alain Frionnet, le président de l'association, se sont retroussés les manches samedi 12 juin pour évacuer mousses, feuilles mortes et autres déchets accumulés sur le site. Plusieurs dizaines de meules de grès du trias ont sans doute été extraites aux XVIII^e et XIX^e siècles de ce lieu aujourd'hui mis en valeur pour le plaisir des visiteurs curieux du patrimoine. La signalétique spécifique mise en place récemment fournit des explications aux visiteurs, comme à l'Ermitage, l'église d'Offlanges, la chapelle de Vriange, la croix Boillon ou encore au point culminant du massif de la Serre.

ORCHAMPS


© A. Siclet

UNE RÉFLEXION PARTICIPATIVE SUR LE PAYSAGE ET L'ÉOLIEN

Comment définir «l'impact paysager» des éoliennes sur un territoire? C'est la question qu'une

équipe de chercheuses et chercheurs du laboratoire ThéMA de l'université de Besançon analyse avec l'aide des habitants des communes de La Barre et d'Orchamps.

Dans le cadre du projet de recherche ÉOLE-BFC en géographie et aménagement du territoire mené au sein du laboratoire ThéMA, trois ateliers participatifs sur la thématique du paysage et de l'éolien ont eu lieu sur les communes de La Barre et Orchamps début 2021. Les participants se sont appuyés sur des cartes de visibilité obtenues par PixScapc, logiciel de modélisation du paysage développé à l'Université de Franche-Comté, afin de mesurer l'impact «visuel» des éoliennes sur leur territoire. Une occasion de prendre conscience de la diversité des points de vue sur l'éolien et la façon de se représenter un paysage. Le cadre proposé a permis à chacun d'exprimer son avis et ses craintes librement, d'écouter le point de vue des autres et ainsi mieux appréhender les positions divergentes sur l'éolien. Le grand public a pu accéder au contenu des ateliers samedi 29 mai dernier à la salle des fêtes d'Orchamps au travers d'une exposition. Cette démarche participative servira de support à la thèse de Marion Nativel, doctorante en géographie et aménagement du territoire. Un travail qui interroge la place des citoyens dans le débat sur les politiques énergétiques, le rôle des chercheurs face aux problèmes sociétaux, qu'il s'agisse de la façon dont les connaissances sont produites mais aussi diffusées et rendues accessibles au plus grand nombre...

📄 2021-05-29expo_eoliennes.pdf

RAINANS

LE 1^{ER} DIMANCHE D'AVRIL RETROUVERA SA JOURNÉE DES PLANTES

Rendez-vous le dimanche 3 avril pour la 27^e édition.

En 2020 et 2021, compte tenu de la pandémie, la manifestation a dû être repoussée en automne. Malgré les mesures sanitaires en vigueur, l'édition 2021 a remporté un immense succès. La météo particulièrement clémente a baigné de soleil la rue de l'Église et les cours adjacentes accueillant un public très nombreux.

Contact : Bruno Brocard 📞 09 71 50 54 27

RAINANS


© N. Gauthier

COLLECTE DE FRUITS D'ARBRES ET D'ARBUSTES

Avec la fin de l'été arrive la fructification des arbres et arbustes !

Le samedi 18 septembre, Dole Environnement organisait une journée de récolte pour le programme Végétal Local. Les participants ont pique-niqué sur place après une présentation de la marque végétal local, des consignes de récolte, des arbres et arbustes recherchés et une matinée de cueillette. Une journée de rencontre et d'échanges à destination des collecteurs les plus assidus du réseau France Nature Environnement s'est déroulée également à Rainans le 7 juillet.

🌐 <https://www.jne.asso.fr/rubrique/actions/vegloc/>

PAGNEY

OBSERVER LES OISEAUX

Deux observatoires en bois sont en construction.

Le site de l'ancienne gravière est en cours d'aménagement : bientôt les promeneurs pourront venir observer les oiseaux et découvrir les milieux grâce à un sentier d'interprétation reliant les deux observatoires avant de rejoindre une frayère à brochets au bord de l'Ognon. Le vanneau huppé, espèce rare en Franche-Comté, se reproduit sur place. On peut également observer ici des courlis, des grèbes, des bécassines, des foulques, des poules d'eau et une espèce spécifique aux roselières comme le blongios nain, le plus petit des hérons européens. La diversité des habitats – une roselière, une vasière, une zone de haut fond... – fait la richesse de ce site classé espace naturel sensible par les départements du Doubs et du Jura. Pour entretenir le site, a été mis en place un écopâturage avec des Konik polski. Cet animal rustique appartient à une race très proche du cheval Tarpan, le cheval sauvage européen aujourd'hui disparu. La présence de ces chevaux, empruntés au lycée agricole de Mancy, de juillet à octobre évite l'utilisation de matériel motorisé. Avec la mise en place du pâturage, certaines espèces de canards mais aussi les cygnes semblent apprécier ce spot. On a compté plus de 80 couples de cygnes sur la vallée de l'Ognon.

ROMAIN

L'ESTHÉTIQUE BIO AU CŒUR DU VILLAGE

Depuis 2002, Fabienne Vaubourgeix prend soin du bien-être et de l'esthétique des femmes et des hommes.

Tout nouvellement, depuis octobre 2021, elle vous accueille 5 rue des Sapins au « Feel Good Institut », un espace propice à la détente et au lâcher-prise. Le salon propose une sélection de produits naturels Bio et fabriqués en France.

Pour prendre soin de vous, contacter Fabienne au 📞 07 49 80 45 43

🌐 <https://www.facebook.com/institutfeelgood>

RÉMY MARTIN NOUS A QUITTÉS CE 15 SEPTEMBRE

Dernière rencontre avec un passionné des bois,
de la nature et des savoirs faire

Rémy Martin



Sortie Serre Vivante à la carrière de Goule, mai 2021



© N. Rude

C'est à la carrière de Goule que Rémy Martin a pu une dernière fois en mai 2021, nous offrir son savoir, avec toujours une grande passion, un beau dynamisme et une pédagogie sans égale. Le regard pétillant, le sourire serein, ce retraité de l'ONF depuis 2014 aimait cette carrière qui n'avait pas de secret pour lui, il avait participé à sa réhabilitation en 1999 et savait si bien en parler.

Il nous a rappelé toute la biodiversité de l'arboretum du site, nous avons pu avec lui effleurer du regard les plantes, toucher la marne bleue, écouter et reconnaître les oiseaux, entendre la forêt et parler aux arbres. Nous ne savions pas que ce serait la dernière fois en sa compagnie, désormais de nombreux animaux dont certaines espèces protégées (crapaud sonneur à ventre jaune, triton), des oiseaux comme la bécassine, le pouillot véloce et des essences d'arbres de l'arboretum créé avec l'ONF : pommiers, poiriers, trembles, merisiers, chênes ou saules à oreillette, Alisiers torminal... se retrouvent, avec nous, orphelins.

Rémy avait fait de l'écologie son engagement, militant actif, sa vie a été jalonnée de petites et grandes réalisations. Maire de Petit Mercey de 2008 à 2020 il avait été, entre autres, à l'initiative de la construction d'une mairie labellisé «Bâtiment Basse Consommation», et c'est avec sa femme Marie en 2014, qu'ils s'investissent et entreprennent la création d'un verger conservatoire de 54 fruitiers qui occupent la plus grande partie de leur temps. Et même si l'association Cœur de Pigeon, était là pour les soutenir, Rémy y était présent presque quotidiennement et c'est d'ailleurs là, au pied d'un abri qu'il terminait de construire avec des membres de l'association qu'il s'est effondré. À 67 ans, il était encore porteur de nombreux projets. Certains sont en suspens et verront peut-être le jour comme la construction d'un four en plein air dont il avait déjà réalisé un prototype.

Si c'est avec une immense tristesse que chacun a appris sa disparition, au détour du chemin, au creux du vallon, dans ces forêts que Rémy aimait tant, nous penserons encore souvent à lui qui savait si bien parler aux oiseaux et nous parler d'une nature encore généreuse si nous la respectons.

Un extrait de «Voyage au pays des arbres», de J.M.G. Le Clézio, évoque sa mémoire :

«il marchait doucement à l'intérieur de la forêt, en faisant attention à ne pas faire trop de bruit. Puis il s'asseyait par terre, au centre d'une clairière, et il attendait. Quelquefois il sifflait doucement, parce que les arbres aiment bien la musique qu'on fait en sifflant (...)

Les gens qui ne savent pas apprivoiser les arbres disent que les forêts sont silencieuses. Mais dès que tu siffles, et que tu siffles bien, comme un oiseau, tu commences à entendre le bruit que font les arbres. Il y a d'abord ces bâillements et ces respirations aiguës. Puis tu perçois d'autres bruits. Il y a des coups lourds, comme s'il y avait un cœur qui battait quelque part sous la terre. (...) Il y a surtout des bruits de sifflements, parce que les arbres te répondent. Ça c'est le langage des arbres.»

En fait, il suffit de les apprivoiser...



© J.-C. Lambert

27 JUIN - MALANS, ILE ART

JOURNÉE DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS

Rendez-vous à l'entrée nord du parcours des sculptures d'Ile Art. On chemine alors dans la forêt qui a succédé à une ancienne carrière communale. La visite guidée par l'association Ile Art (Arlette Maréchal, présidente et Denis Perez) se poursuit jusqu'au parc du château Sainte Marie.

Le public a observé la biodiversité préservée dans la forêt, où Ile Art a disposé les installations dans les mouvements de terrain laissés par les diverses extractions de matériaux. Ainsi, la régénérescence forestière a été libérée entre les allées du parcours culturel. Les atteintes du dérèglement climatique sont constatées tant dans les zones sèches qu'humides. L'humidité des sols facilite la chute des arbres et la sécheresse fragilise les résineux. Équation difficile pour conserver l'écrin naturel des sculptures !

La promenade s'est terminée dans l'amphithéâtre sculptural en acier corten (métal brun orangé) conçu pour une sonorité optimale par Andrea Malär. Le groupe Bab'el Sol nous a enchantés avec un concert de musique du monde.

ANIMATIONS SERRE VIVANTE

Respirons au cœur de la forêt



© C. Guidou

12 SEPTEMBRE - MOISSEY, GROTTES DE L'ERMITAGE FESTIVAL DES SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES

Une centaine de personnes, inscrites à l'événement ou marcheurs du dimanche, ont assisté au spectacle de la compagnie La Carotte « Forêt en danger ». Pendant une heure, une déambulation théâtrale engagée, poétique et humoristique les a menés dans la forêt de la Serre vers la grotte de l'Ermitage. Cette mystérieuse anomalie géologique était idéale pour raconter une histoire vraie : en 1997, la protestation d'une jeune fille américaine de 23 ans, Julia Butterfly Hill, contre l'abattage de Luna, séquoia millénaire de Californie. Installée dans une tente suspendue à Luna pour deux semaines, elle n'en descendra que deux ans plus tard... Luna et le parc alentour sont sauvés de l'abattage.



© N. Rude

Suite à ce spectacle applaudi longuement par le public, s'est déroulé le débat animé par Serre Vivante devant la grotte. Les questions et échanges du public ont porté sur l'équilibre forestier, les évolutions du climat, le danger de la monoculture, la protection des sols... Comment apporter les informations de base pour protéger ce milieu fragile attaqué de toutes parts ?

L'éducation, l'école, les médias, la presse, les associations jouent un rôle fondamental dans cette transmission nécessaire à tout âge.

En 1971, les écoliers de la grande classe, leur instituteur M. Poirrier et l'équipe de l'ONF locale ont mis en place un parcours public : l'arboretum de l'ermitage devenu le sentier botanique.

Reportage sur : moissey.com

Des échos élogieux sur cet après-midi festif nous sont parvenus. Merci à la commune de Moissey et à son maire de nous avoir accueillis sur ce site remarquable qu'il est impératif de préserver tout en le laissant accessible afin d'éveiller les esprits à la beauté des lieux et aux enjeux de l'environnement.

Merci pour leur soutien financier au Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté dans le cadre du Festival des solutions écologiques et à l'État pour l'attribution du Fonds pour le Développement de la Vie Associative.



LE BAL DES CHAUVES-SOURIS

Les dernières plus longues soirées de l'année venaient tout juste de s'achever.

Le soleil était au lit depuis un moment, la journée avait été tiède et pesante.

Pieds nus sur la terrasse, installée à observer les nues ourlant la verdure d'Est en Ouest, le spectacle pouvait commencer.

Le tilleul argenté dont les inflorescences étaient au summum de leur maturité, exhalait généreusement une odeur de tisane fraîche.

Les grillons avaient donné le «la», cette petite note guillerette qui sent les vacances pour les nordistes que nous sommes.

Le ciel couvert semait plusieurs traînées de nuages allongés qui s'éclairaient de soufre dans les dernières lueurs de ciel, comme des fumerolles volcaniques et sulfureuses.

Le dîner des chauves-souris était en suspension dans les airs. Ces discrets mammifères mystérieux nichaient depuis fort longtemps dans les toitures du grenier et nous n'avions jamais eu à nous plaindre de leur présence qui nous gratifiait d'un étonnant spectacle les soirs d'été.

Vu du dessous, à travers le ciel, on pouvait encore distinguer leurs courtes pattes et leur ventre arrondi se détachant d'une voilure diaphane.

Il devait y avoir deux ou trois couples et certains jeunes de l'année étaient nettement plus petits. Ils battaient plus vite des ailes avec l'agitation propre à l'enfance, évoquant les bambins qui suivent leurs parents avec de courtes et rapides enjambées.

Les plus grosses avaient déjà une taille respectable. Elles sillonnaient mon champ visuel de part en part, se croisant, se suivant, mais leur territoire de chasse paraissait nettement défini devant la maison. Leur maison.

La verdure de la pelouse et des arbres devait attirer grand nombre d'insectes variés et délectables. Elles plongeaient parfois dans l'épais feuillage du tilleul sans en toucher la moindre feuille.

À plusieurs reprises elles se sont approchées de moi, suffisamment pour que je perçoive ce petit courant d'air provoqué par le battement de leurs ailes. Un bruissement léger de jupe en taffetas était perceptible dans le silence de la nuit naissante. Un peu plus loin, le cri rauque d'un Petit-duc en chasse dérangeait l'endormissement de la faune diurne. Les passereaux s'étaient tus depuis quelques minutes déjà. La voûte céleste bleuissait de minute en minute, d'un bleu roi marbré de lueurs, après avoir laissé poindre les nuages, tout juste rosés des derniers soubresauts du soleil.

Plusieurs insectes vrombissant au-dessus de ma tête furent happés sans sommation.

On entendait un léger claquement sec quand ils heurtaient la bouche affamée des festoyeuses.

Elles émettaient des sons indistincts dont on ignorait s'ils étaient des cris ou le froissement de leurs ailes de papier. Leurs fines oreilles pointaient, silhouettes conquérantes dans le crépuscule. Moustiques, hannetons, moucheron, le repas avait été copieux, facilité par la pesanteur orageuse, tandis qu'un premier éclat de lune illuminait les branches du noisetier, tel un réverbère. Onze coups sonnaient au clocher.

Les plus beaux jours de juin... les plus longues soirées.

Dans la douceur de l'air embaumé qui n'en finissait pas de tiédir, pas un souffle d'air. Seule, l'ombre de la nuit enveloppante semblait devoir apporter un peu de fraîcheur, mais toute la paix du monde tenait en ce fragile tableau naturel et vivace.

Lorsque la nuit fut vraiment nuit, les chauves-souris repues firent place à d'autres prédateurs.

Je ne les voyais pas, mais je savais deviner leur présence sans pouvoir ni les nommer, ni les distinguer précisément. Ils poussaient de temps à autre un cri tel une virgule ponctuant cette symphonie aérienne.

La lune grossissait en prenant du contraste. Elle apparaissait délicatement lumineuse, fidèle gardienne des ténèbres, comme ces petites veilles que l'on branche dans la chambre des enfants pour les rassurer dans leur sommeil.

Derrière moi, l'ampoule allumée qui m'avait permis d'écrire passée l'ultime clarté du jour, orchestrait une danse frénétique d'insectes volants. Il faisait bon, mais tard.

La campagne était cette fois totalement endormie. Il était temps de rentrer en attendant d'observer l'aurore.

Nathalie Vaschalde

MOISSEY



DRÔLE DE RENCONTRE !

Surprise pour un patient qui au sortir du cabinet médical reçoit sur le crâne cette petite pipistrelle !

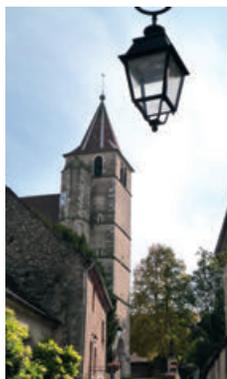
Saviez-vous que les chauves-souris sont les seuls mammifères volants au monde ? Il en existe 28 espèces en Franche-Comté. En France, **toutes les chauves-souris sont protégées par la loi** depuis 1976 : il est strictement interdit de les détruire, de les transporter ou de les commercialiser. Mais les dérangements durant l'hiver, la disparition de leurs gîtes de mise bas, l'utilisation trop généralisée et mal maîtrisée de pesticides, s'additionnant à un faible taux de renouvellement des populations sont autant de facteurs compromettant leur survie. La CPEPESC intervient gratuitement à la demande de particuliers qui peuvent être confrontés à la présence de chauves-souris dans leurs habitations. Ces interventions (plus d'une centaine par an sur toute la Franche-Comté) permettent parfois de mettre en place des solutions simples pour limiter les éventuelles nuisances occasionnées par ces animaux et de favoriser une cohabitation sereine.

BALADE À MENOTEY

Accroché sur le versant méridional d'un côteau dominé par la forêt de la Serre, le village de Menotey est traversé par la route départementale 475, qui conduit de Dole à Gray. Aujourd'hui, fort de ses 324 habitants, Menotey appartient à la Communauté d'agglomération du Grand Dole. Ici les maisons ont gardé leurs caractéristiques anciennes; l'ensemble architectural est harmonieux, il n'a pratiquement pas changé depuis 200 ans.

UN PEU D'HISTOIRE

L'histoire de Menotey est connue à travers quelques mentions dans les archives départementales et essentiellement par deux textes importants du XIX^e siècle : l'ouvrage de l'Abbé Jacques « Histoire d'un village franc-comtois, Menotey depuis l'époque gauloise jusqu'à la Révolution » et la notice d'Alphonse Rousset dans le tome IV du « Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté, département du Jura ». Cependant, ses origines restent assez obscures. Les fouilles des XVIII^e et XIX^e siècles ont permis d'exhumer à côté de l'église sarcophages et fragment de stèle gallo-romaine. En 2009, une autre stèle gallo-romaine, décorée d'un visage inscrit dans une niche, et datant de la fin du II^e siècle après Jésus-Christ, a été découverte au cours des travaux de la Place du Fournil. Cet endroit rappelle l'existence de la boulangerie de Monsieur René Boch qui a cessé son activité en août 1994.



À PROPOS DE L'ORIGINE DU NOM DE MENOTEY

Le nom du village rappelant le mot latin *monasterium*, évoque peut-être l'emplacement d'un prieuré, d'un ermitage ou d'une première église sur ce site. La dénomination « Rue du Mortier » serait-elle une déformation de *moustier*, *moutier*, terme désignant un ancien monastère ?

Il est certain que l'église relevait du prieuré de Saint-Vivant, soumis à l'abbaye de Cluny depuis 1094 et dont les revenus furent réunis à ceux des Jésuites de Dole en 1611. Au fil du temps, le village a su conserver et mettre en valeur les traces de son riche passé, dont la prospérité est surtout due à son vignoble.

LA VITICULTURE A LONGTEMPS OCCUPÉ CE LIEU



Au XVI^e siècle l'historien Gollut, professeur à l'Université de Dole, parle des vignes de Jouhe, Menotey et Archelange; Menotey dépassant alors les 100 ha de vigne. Au XIX^e siècle, sur plus de 200 ha, les terres produisaient les meilleurs vins blancs et rouges de l'arrondissement de Dole jusqu'à l'arrivée du phylloxéra en 1887.



Cette crise a entraîné le départ d'habitants. Au début du XX^e siècle, le village a perdu un tiers de sa population qui ne cessera de décroître pendant huit décennies pour connaître une remontée régulière depuis les

années 80. De nombreuses maisons vigneronnes avec descentes et entrées de caves, le choix de noms de rues telles « Rue de l'Oberlin » ou « Rue du Baco » témoignent de cette activité passée.



D'UNE RUE À L'AUTRE

Menotey est un village maillé où les rues se suivent en boucles successives. Leur forte minéralité s'affirme par la présence de façades sur rue ou de murets de pierre fermant la cour comme dans la « Rue du Four » où une végétation abondante rappelle la particularité rurale de la commune.



Au début de la Rue du Crapaud, la maison au n° 1, avec sa porte basse, son linteau en accolade effilée, son imposte étroite et sa frise de briques placées de biais, signe le caractère médiéval de cette construction surmontée d'un pignon saillant à redents et décoré de cette imposante gargouille en forme de crapaud.



La Rue du Dieu de Pitié au nord du village doit son nom à l'édification d'un oratoire abritant un Christ aux liens offert par Aulbry Lombardet et Jehanne Piard suite à une épidémie de peste ayant épargné Menotey au XVI^e siècle.



Le numéro 3 de la rue Jean Faivre offre au regard une imposante tour ronde percée de meurtrières, flanquée de part et d'autre de balcons de pierre et décorée de briques disposées de biais ou juxtaposées. Ce fut, à la fin du XVIII^e siècle, la demeure du dernier possesseur féodal de Menotey, Joseph Jean Philibert d'Orival.



La mairie est installée 2 rue de l'Oberlin dans une ancienne maison bourgeoise acquise par la commune en 1881 grâce à la générosité d'Élie Louis Joseph AVIET (1826 - 1883) dont la tombe se trouve sur le côté de l'église.



L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

L'histoire de l'église Saint-Pierre, reconstruite à partir de 1507, s'est poursuivie lors des XVI^e et XVII^e siècles. L'édifice possède un mobilier intéressant et renferme une riche statuaire. Sur le mur extérieur, la méridienne a été restaurée.



Tout au long des rues la rencontre d'un petit patrimoine harmonieux ou de décors délicats : bancs de pierre, ferronnerie, sculptures, tavaillons, frises... révèlent le savoir-faire d'artisans au fil du temps. Menotey a su garder un caractère architectural historique qui permet à ce village de figurer parmi les sites les plus pittoresques du département du Jura.

 Nicole Régnier, guide-conférencière



Midi au soleil

Une méridienne est un instrument permettant de repérer l'instant précis du midi solaire. Cette saisie s'effectue à partir de l'ombre de l'extrémité d'un style qui traverse une ligne méridienne, trace du méridien, sur un support le plus souvent vertical ou horizontal. C'est en quelque sorte un cadran

solaire réduit à sa plus simple expression. L'âge d'or de ces instruments « grand public », se situe du XVII^e au XIX^e siècle, époque où l'on va en voir fleurir un peu partout : en France on en dénombre près de 200. Leur prolifération correspond aux progrès de l'horlogerie car elles permettent à tout un chacun de régler sa montre sur le Soleil. Le cadran solaire ne donne pas toujours l'heure avec grande exactitude et on lui être préfère la méridienne où l'on peut apprécier l'instant du midi local à quelques secondes près.



Une statue de Saint Vernier se trouve dans le parc du château de Montmirey-la-ville.



LE CULTE DE SAINT VERNIER EN PAYS DOLOIS

De nombreuses églises de nos villages - notamment celles de Menotey, Chevigny, Peintre, Jouhe, Moissey - abritent une statue de Saint Vernier. À la collégiale de Dole, l'ancienne chapelle des vigneronnes conserve également une statue du saint datée du milieu du XVII^e siècle.

DES TÉMOIGNAGES DE L'ACTIVITÉ VIGNERONNE

Avec la statue de saint Vincent conservée au musée de Dole qui provient de Châtenois, le Saint Vernier de la collégiale de Dole est l'un des plus anciens témoignages de l'activité vigneronne dans le pays dolois à l'époque moderne. Les saints protecteurs de la vigne ont fait l'objet de nombreuses études locales, le développement du vignoble jurassien ayant entraîné d'amples répercussions populaires, économiques, iconographiques, ainsi que des pratiques dévotionnelles⁽¹⁾.

À partir du XVI^e siècle, la vigne devint la préoccupation essentielle des communautés⁽²⁾. Les vigneronnes comtois recouraient essentiellement à saint Vernier et à saint Vincent, et occasionnellement à saint Théodule, qui était surtout invoqué par les vigneronnes du Valais⁽³⁾.

L'ESSOR DU CULTE DE SAINT VERNIER

En 1428 Thibaud de Rougemont, archevêque de Besançon, vient en pèlerinage au tombeau de saint Vernier. À leur retour en Franche-Comté, le prélat et sa suite propagèrent le culte du martyr. Les vigneronnes le choisirent comme saint patron et établirent une confrérie à la collégiale Sainte-Madeleine située à l'entrée du quartier Battant, quartier historique des vigneronnes de Besançon. Le culte de saint Vernier (ou saint Verny en Auvergne) prit son essor à la suite de la translation d'un doigt du martyr en cette église Sainte-Madeleine par le chanoine Jean Chupin en 1548.

Cette dévotion originaire de Rhénanie est consécutive à la découverte en 1287 du corps de Werner d'Oberwesel,



Dans l'église de Peintre, la statue en bois d'une hauteur de 105 cm date du 17^e siècle. Elle a été classée le 5 octobre 1972.

un jeune adolescent qui aurait été assassiné à Bacharach après avoir reçu la communion. Le culte s'organisa autour du corps inhumé dans une chapelle de cette ville située au bord du Rhin. L'amplification de la piété populaire poussa le curé de Bacharach et le cardinal légat Giordano Orsini à reconnaître les reliques en 1426 et conduisit l'Église à entreprendre une enquête deux ans plus tard en vue de la canonisation qui avait été réclamée par le comte palatin du Rhin⁽⁴⁾.

Le culte s'étendit en Bourgogne vers 1490, en Franche-Comté à partir de 1548, en Auvergne et en Suisse. Les *Acta Sanctorum* et l'*Abrégé de la vie du glorieux Saint Vernier* publié à Besançon en 1672 relatent sa vie, ses miracles et la translation d'une

relique à Besançon en 1548.

Le patronage des vigneronnes par saint Vernier vient du fait que son martyr symbolise le corps du Christ mis sous le pressoir. Des confréries s'établirent à Arbois en 1627, à Dole en 1633, à Mesnay en 1640 et à Conliège en 1644. Ces institutions sont liées à la pose de statues dans les églises, dont un certain nombre sont encore en place.



Sculptée par l'artiste Joseph Baudrand (Dole 1836 - Besançon 1897), la statue de pierre polychrome de l'église Saint Gengoult de Moisey laisse apparaître sur sa serpette la mention « Dole 1861/avril ».



La statue en pierre polychrome de la collégiale de Dole est contemporaine de la fondation de la confrérie de Saint-Vernier érigée à la collégiale par les vigneron dolois le 22 avril 1633, « ayant déjà fait poser et dresser son image au-dessus et sur la corniche de l'autel du Saint Esprit ».



La statue de l'église de Chevigny en pierre polychrome mesure 60 cm. Réalisée au 17^e siècle, elle est classée depuis le 10 juillet 1919.



UN SAINT EN COSTUME DE VIGNERON

L'iconographie représente généralement saint Vernier taillant la vigne, on le voit avec une serpette, un tonnelet, une besace, et quelquefois un chien à ses pieds. Cette iconographie diffère de celle de saint Vincent, toujours figuré en diacre mais jamais en vigneron. De nombreux exemplaires sculptés ou peints sont recensés dans le Jura, notamment à Builly, Conliège, Château-Chalon, Poligny, Perrigny, ...⁽⁵⁾.



Saint Vernier, église de Menotey

Au siècle dernier, la réputation de Menotey était surtout due à son vignoble dont on dit qu'il produisait les meilleurs vins blancs et rouges de l'arrondissement de Dole.

Cette production viticole constituait jusqu'au début du XX^e siècle encore la principale des ressources agricoles, que malheureusement le phylloxera a réduit à néant ou presque.

En 1870, on ne comptait pas moins de 208 ha de vignes exploitées sur le territoire communal, soit près de 40 % de la superficie de la commune.

✍ Bénédicte GAULARD, Maître de conférences en histoire de l'art moderne à l'Université de Bourgogne

Notes :

1. Claude Royer : « Gamay noir et Savagnin, ou les vignobles de Franche-Comté considérés sous le rapport de l'histoire, de la géographie et l'ethnologie » - Belfort 1988.
2. Jean François Solnon : « Quand la Franche-Comté était espagnole » page 102 - Paris 1983
3. Roger Lecotté : « Saints protecteurs de la vigne et du vin en France » - Tours 1975
4. Sur l'histoire de Saint Vernier et la naissance de son culte, lire André Vauchez : « Les procès de canonisation médiévaux comme sources de l'histoire de la religion populaire », « la religion populaire » - actes du colloque du CNRS (Paris 1977) et « La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Age » pages 83 à 182 - Rome 1988
5. Voir en particulier le recensement effectué par le père Pierre Lacroix des « Saints protecteurs et fêtes religieuses des vigneron jurassiens », « Gamay noir et Savagnin », pp. 209-229.

LE PATOIS, POURQUOI PAS TOI ?

HISTOIRE(S) ET LÉGENDES LOCALES



Presque complètement disparus des villes à la fin du XIX^e siècle, les patois restèrent d'un usage courant dans les campagnes les cinquante premières années du XX^e siècle. Rémy Vacheret parle et réécrit le patois de Falletans afin d'éviter qu'il ne disparaisse à jamais... Il nous livre, avec humour, une petite racontote, histoire entre gens du village.

Le coupeux du III peû lè fouletots

Lè gens qu'n'habitan pàs l'péyi d'Falletans ne v'lan pas crère è fouletots. Y peu vous essuri què l'en poutchan bin existè!

Ca so passè dans les an-nès 1850. Y'èvè un coupeux qu'trèveillè dèveu sè hèche pou faire chère un châne; ça s'o passè au mouè d'avril. Quand l'châne o chu, l'coupeux s'o estè peû c'ment è l'èvu mouilli lè ch'mise è l'è r'tiri sè flanelle. Mais c'ment disin les anciens, en avril éne faut jamais t'dècouvri d'un fil! Alòrs è l'è ètrappè ène fluxion d'pouètrine. Peu l'suoè arrivè, é n'è pas pouvu s'relvè.

Sè femme peu lè vouaisins étin bin chamboulè, è s'sont fait bin du souci, mais è n'l'en pas r'trouvè.

Alòrs l'lendmain, quand l'soulot è c'mmenci è béyi, tout l'péyi l'è charchi. Tout d'un cô, y'en è un qu'se nmet è brayi : « Y l'â r'trouvè è l'o au pi du châne de l'Ermitège. »

Not'coupeux ètè couchi su lé d'fougère, dèveu dè cataplasme d'argile. « So pas crouèvable! »

Eh bin, y vous l'bèye en mille, aux pi du cpoupeux, y'èvè un bounet rouge, un p'cho pointu.

Alors le mâre qu'ète iqui è déclarè : « Les foulots l'en sauvè ».

Vous n'velè toujou pas crère è foulots? Alòr vous ètès dè mécréants...

TRADUCTION

Le bûcheron des baraques du III et les fouletots

Les gens qui n'habitent pas le pays de Falletans ne veulent pas croire aux fouletots. Je peux vous assurer qu'ils ont pourtant bien existé!

Ça s'est passé dans les années 1850. Il y avait un bûcheron qui travaillait avec sa hache pour faire tomber un chêne; ça s'est passé au mois d'avril. Quand le chêne est tombé, le bûcheron s'est assis, et comme il avait mouillé sa chemise, il a retiré sa flanelle. Mais, comme disaient les anciens, en avril il ne faut jamais se découvrir d'un fil! Alors, il a attrapé une fluxion de poitrine. Puis le soir est arrivé et il n'a pas pu se relever.

Sa femme et les voisins étaient bien chamboulés et se sont fait beaucoup de souci, mais ils ne l'ont pas retrouvé. Alors, le lendemain, quand le soleil, commençait à donner, tout le village l'a cherché. Tout d'un coup, il y en a un qui se met à crier « Je l'ai trouvé, il est au pied du chêne de l'Ermitage » Notre bûcheron était allongé sur un lit de fougères, avec des cataplasmes d'argile. « Ce n'est pas croyable » Eh bien, je vous le donne en mille, aux pieds du bûcheron, il y avait un bonnet rouge un peu pointu. Alors, le maire qui était ici a déclaré : « Les fouletots l'ont sauvé »

Vous ne voulez toujours pas croire aux fouletots? Alors vous êtes des mécréants...

 Rémy Vacheret

ENVIRONNEMENT

NAISSANCE D'UN AIGLE ROYAL DANS LE JURA

Début mai, sur une falaise inaccessible dans le secteur de Saint-Claude est né un petit aiglon.

Une naissance précieuse : si dame aigle pond entre deux et quatre œufs, il y a très rarement plus de deux éclosions, et souvent un seul oisillon arrivera jusqu'à l'envol du fait des difficultés à nourrir les poussins. L'aigle royal avait disparu du massif du Jura depuis deux siècles, éradiqué par l'homme par crainte pour le bétail (la légende évoque aussi le rapt d'enfants!). Frère Ogérien, un moine érudit raconte dans un ouvrage que les aigles se reproduisaient encore dans le Jura dans les années 1850. L'aigle est protégé depuis 1972. En 1994, un couple est revenu dans le massif jurassien, nicher dans le secteur de Bellegarde dans l'Ain. En 2004, un second couple se reproduit toujours dans l'Ain.

La reconquête du territoire qui est très lente, il faut 10 ans pour qu'un couple s'installe. Un jeune ne peut se reproduire qu'à partir de l'âge de 5 ans. Aujourd'hui, le massif du Jura compte 7 couples d'aigles royaux seulement (quatre dans l'Ain, deux côté Suisse, et désormais un dans le Jura). Au niveau national, les effectifs sont estimés entre 450 et 500 couples reproducteurs (présence répartie entre les Alpes, les Pyrénées, le sud du Massif central, la montagne corse, en gagnant progressivement les piémonts et le massif jurassien). Dans le Haut-Jura, les habitants sont invités à préserver la tranquillité de ce petit aiglon qui devrait rester sur son lieu de naissance jusqu'à cet hiver avant de voguer vers d'autres territoires. Adulte, l'animal aura une envergure de 1,88 à 2,27 m. Il peut mesurer jusqu'à 95 cm de haut.



LES OISEAUX DU SITE NATURA 2000 DU MASSIF DE LA SERRE ÉTUDE 2019-2020

La forêt recouvre une large part du site Natura 2000 du massif de la Serre. Des espaces agricoles variés se développent en périphérie du massif forestier : prairies de fauche, pâtures, cultures, pelouses sèches, vergers, vignes... Ce réseau d'habitats naturels accueille ainsi une grande diversité d'oiseaux que la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, structure opératrice du site Natura 2000 du massif de la Serre, a souhaité étudier.

Financée par des fonds provenant de l'État français et de l'Union européenne, cette étude a été confiée au bureau d'études EPA qui a réalisé les inventaires en 2019 et 2020.

© A. Joveniaux



Pie-grièche écorcheur



Pic Mar



Pic Noir



Alouette Lulu

Réalisation étude :
S. Chevillard et
A. Joveniaux (EPA),
novembre 2020.

Dossier coordonné par :
Adeline Franzoni, chargée
de mission Natura 2000.



Fiches de présentation
et de vulgarisation de
l'étude disponibles sur
le site internet du
Grand Dole :
[www.grand-dole.fr/
espaces-naturels/](http://www.grand-dole.fr/espaces-naturels/)

**Pour plus d'information
ou obtenir l'étude
complète :** Service
environnement de
la communauté
d'agglomération
du Grand Dole.

POURQUOI ÉTUDIER LES OISEAUX DU MASSIF DE LA SERRE ET DE SES ABORDS ?

Après une première étude réalisée il y a 10 ans, une actualisation des connaissances est nécessaire pour :

- Dresser un nouvel état des lieux des espèces nichant sur le site,
- Décrire les principales évolutions observées en une dizaine d'années,
- Analyser l'état de conservation actuel des espèces d'oiseaux ayant justifié la désignation du site,
- Proposer les mesures de gestion permettant d'assurer à l'avenir une meilleure conservation des populations d'oiseaux.

COMMENT RECENSER LES OISEAUX NICHEURS ?

Cela dépend des espèces! Différentes méthodes d'inventaire ont été utilisées selon les espèces recherchées : oiseaux chanteurs, pics, Engoulevent d'Europe, Alouette lulu et Pie-grièche écorcheur, rapaces diurnes, rapaces nocturnes ou oiseaux rupestres.

Ces méthodes reposent sur le fait que les oiseaux se cantonnent pour se reproduire. Ils défendent alors activement leur territoire en chantant. L'écoute des chanteurs à la bonne saison permet ainsi de les inventorier. Les espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire et les espèces les plus vulnérables ont été ciblées en priorité. L'aire étudiée recouvre à la fois le périmètre du site Natura 2000 (4400 ha) et un secteur étendu de plus de 1000 hectares.



Répartition des points d'écoute (IPA)

Qu'est-ce que la directive oiseaux ?

L'année 2020 marque les 40 ans de l'application de la directive européenne du 2 avril 1979 pour la conservation des oiseaux sauvages, dite « directive oiseaux ». Ce texte, actualisé en 2009, est la première réglementation européenne en faveur de la protection des oiseaux et de la conservation de leurs habitats. Il établit une liste de près de 200 espèces d'oiseaux dont la conservation est prioritaire en Europe. Les pays membres de l'Union se sont engagés à protéger les sites importants pour la conservation des oiseaux et à les gérer de façon à améliorer la situation des espèces les plus menacées. Une fois désignés, ces sites peuvent faire l'objet de mesures de gestion afin d'assurer le maintien ou la restauration des espèces d'oiseaux et de leurs habitats naturels. La région Bourgogne Franche-Comté comptait en 2020 43 « zones de protection spéciales » (ZPS) pour les oiseaux couvrant une superficie de 465 000 hectares, soit près de 10 % du territoire régional.

Un site désigné en ZPS permet de solliciter des fonds pour des actions de préservation des oiseaux d'intérêt communautaire et de leurs habitats comme la réalisation d'études ou des contrats Natura 2000 d'entretien ou de restauration des habitats.

Quelques exemples :

■ LES OISEAUX CHANTEURS :

L'inventaire repose sur 60 points d'écoute réalisés selon la méthode standardisée des indices ponctuels d'abondance (IPA). Ces points sont répartis tous les kilomètres selon un quadrillage régulier du massif : 20 points en milieu agricole et 40 points en milieu forestier.

■ LES RAPACES NOCTURNES

La recherche des chouettes et hiboux s'est faite de nuit avec des points d'écoute régulièrement espacés en forêt pour la Chouette hulotte et des points d'écoute répartis dans tous les villages pour la Chevêche d'Athéna et l'Effraie des clochers.

■ LA PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR ET L'ALOUETTE LULU



Milieu accueillant l'Alouette Lulu et la Pie-grièche écorcheur au niveau du quadrat de Cros de Bois entre Cheigny et Menotey.

Ces deux espèces ont été recherchées sur les secteurs les plus favorables à leur présence sur les communes d'Amange, Menotey, Moisey et Offlanges. Un quadrat de 48 hectares de prairies, pelouses et pâtures a également été parcouru à 5 reprises pour évaluer leur densité locale.

QUELS RÉSULTATS ?

Au total 89 espèces d'oiseaux ont été notées sur l'aire étudiée et 3 autres en périphérie proche ce qui correspond à une diversité importante compte-tenu du peu de milieux humides sur le secteur.

■ LES OISEAUX CHANTEURS :

Les IPA ont permis de noter 60 espèces de passereaux (oiseau généralement de petite taille) à petit et moyen territoire :

- 51 espèces de passereaux ont été recensées en milieu agricole avec une abondance d'environ 25 couples nicheurs par point d'écoute ;
- 41 espèces de passereaux ont été recensées en milieu forestier avec une abondance de 25,5 couples.

Notons que ces abondances moyennes sont classiques pour la région Bourgogne-Franche-Comté

■ LES RAPACES DIURNES & NOCTURNES

Huit espèces de rapaces diurnes et cinq de rapaces nocturnes nichent sur l'aire étudiée. L'importance de leur population varie selon les espèces.

Espèce	Nombre de couples nicheurs sur l'aire étudiée
Autour des palombes	1 couple
Bondrée apivore	3-5 couples
Buse variable	30-50 couples
Epervier d'Europe	3-6 couples
Faucon crécerelle	10-15 couples
Faucon hobereau	1 couple
Faucon pèlerin	1 couple
Milan noir	8-10 couples
Chevêche d'Athéna	5-6 couples
Effraie des clochers	5-6 couples
Chouette hulotte	20-30 couples
Hibou moyen-duc	2-3 couples
Grand-duc d'Europe	0-1 couple

■ LA PIE-GRÎÈCHE ÉCORCHEUR ET L'ALOUETTE LULU

Au total 51 territoires de Pie-grièche écorcheur et seulement 2 d'Alouette lulu ont été délimités sur les quatre secteurs échantillonnés. En parallèle, 15 territoires de Pie-grièche écorcheur et 3 territoires d'Alouette lulu ont été déterminés sur les 48 hectares de la butte du Cros de Bois entre Chevigny et Menotey.

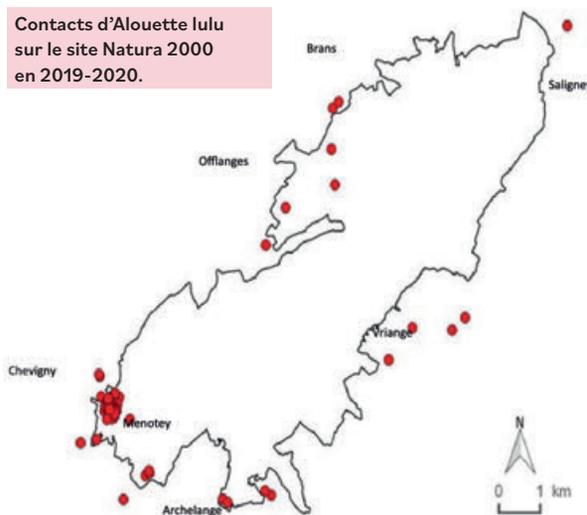
Ainsi, la distribution de la Pie-grièche écorcheur forme un ensemble d'îlots densément peuplés se répartissant de façon irrégulière sur le site Natura 2000. Plus restreinte, la distribution de l'Alouette lulu se résume à de rares îlots de présence fragmentés autour des habitats favorables.

■ ENGOULEVENT D'EUROPE

Seuls trois territoires d'Engoulevent ont été identifiés dont deux à l'intérieur de la carrière de Moissy.



Distribution des territoires de Pie-grièche écorcheur sur le quadrat du Cros de Bois entre Chevigny et Menotey



Contacts d'Alouette lulu sur le site Natura 2000 en 2019-2020.

QUELLES ÉVOLUTIONS EN DIX ANS ?

■ PASSEREAUX DES MILIEUX AGRICOLES

Six espèces des milieux ouverts ont connu une baisse de leur abondance supérieure à 50 % : le Bruant proyer, la Bergeronnette printanière, l'Alouette des champs, l'Accenteur mouchet, le Pipit des arbres et le Bruant jaune. Cette régression témoigne de la dégradation de leurs habitats.

■ PASSEREAUX DES MILIEUX FORESTIERS

La richesse du peuplement de passereaux forestiers augmente légèrement en une dizaine d'années. Quelques espèces connaissent une hausse assez importante de leur abondance : la Mésange à longue queue, la Grive draine, le Roitelet à triple bandeau, la Mésange huppée, l'Étourneau sansonnet et le Merle noir. À l'inverse, la Tourterelle des bois, le Coucou gris et l'Accenteur mouchet diminuent nettement.

■ ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Quatre espèces d'intérêt communautaire, l'Alouette lulu, la Bondrée apivore, l'Engoulevent d'Europe et le Pic cendré sont en baisse. Une espèce, la Pie-grièche écorcheur connaît une forte augmentation. Les cinq dernières espèces sont stables. L'avenir du Pic cendré et de l'Engoulevent est désormais très incertain.

Nombre de couples nicheurs estimés sur l'aire d'étude pour les espèces d'intérêt communautaire

Espèce	Nombre de couples nicheurs estimés	
	2010	2020
Alouette lulu	20-30	10-15
Bondrée apivore	5-10	3-5
Engoulevent d'Europe	2-3	0-1
Faucon pèlerin	(1)	(1)
Grand-duc d'Europe	Non évalué	(0-1)
Milan noir	5-10	5-7
Pic cendré	1-2	0-1
Pic mar	80-120	70-110
Pic noir	8-12	8-12
Pie-grièche écorcheur	40-60	70-90

QUELS ENJEUX DE CONSERVATION ?

Les oiseaux nicheurs présentant un enjeu de conservation sont prioritairement :

- Les espèces nicheuses d'intérêt communautaire ayant motivé la création du site,
- Les espèces menacées de disparition sur les listes rouges des oiseaux nicheurs en France ou en Franche-Comté, soit 15 espèces sur le site Natura 2000 et 5 en périphérie.

20 espèces menacées en Franche-Comté ou en France présentes sur le secteur d'étude

Bruant jaune	Loriot d'Europe
Bruant proyer	Pic cendré
Caille des blés	Martin-pêcheur d'Europe
Chardonneret élégant	Pie-grièche écorcheur
Chevêche d'Athéna	Pipit des arbres
Engoulevent d'Europe	Moineau friquet
Faucon pèlerin	Serin cini
Grand-duc d'Europe	Torcol fourmilier
Huppe fasciée	Tourterelle des bois
Linotte mélodieuse	Verdier d'Europe

Deux grands types de menaces susceptibles d'affecter ces espèces et les oiseaux plus ordinaires peuvent être distingués :

■ EN FORÊT :

Les activités sylvicoles peuvent entraîner divers impacts défavorables aux oiseaux forestiers :

- La diminution de la quantité de bois morts, source de nourriture pour de nombreuses espèces;
- La raréfaction des arbres âgés de gros diamètre particulièrement recherchés par les pics pour y forer leur loge;
- Les plantations uniformes de résineux de moindre intérêt pour les oiseaux que les peuplements feuillus de nos régions;
- La destruction de nichées et de couvées occasionnées par l'abattage des arbres en période de reproduction.

■ EN MILIEU AGRICOLE

L'arrachage des haies, des buissons, la disparition des prairies sont défavorables aux oiseaux et aux autres espèces. Le labour des prairies naturelles, les monocultures et l'usage des herbicides et des insecticides diminuent fortement les ressources alimentaires de la plupart des espèces insectivores. En une dizaine d'années, près d'une centaine d'hectares de prairies et d'habitats associés se sont artificialisés et dégradés, soit près du tiers des habitats présentant un intérêt écologique notamment pour l'Alouette lulu et la Pie-grièche écorcheur mais plus largement pour l'ensemble de la flore et de la faune.

COMMENT PRÉSERVER LES ESPÈCES À ENJEUX DE CONSERVATION ?

Il faut renforcer et appliquer les mesures de gestion et de conservation mises en œuvre qui préservent la diversité des milieux naturels et de leurs ressources (sites de nidification, abris, ressources alimentaires, quiétude...). Compte tenu de l'importance des menaces affectant les habitats de reproduction et les ressources alimentaires de ces oiseaux, il est important de donner la priorité à la conservation de l'Alouette lulu et de la Pie-grièche écorcheur pour les milieux ouverts et à la conservation du Pic mar lié aux boisements âgés riches en très gros chênes. Ces mesures seront favorables à un bon nombre d'autres espèces.

■ MILIEUX OUVERTS :

- Assurer une gestion extensive des milieux agricoles ouverts et semi-ouverts
- Conserver à l'échelle du site le réseau de prairies, de pelouses, de pâtures, de haies, de buissons et d'arbres isolés.

Les habitats du site les plus favorables à la reproduction de ces espèces ont été cartographiés. Ils représentent une surface d'environ 200 hectares qu'il est impératif de préserver. En parallèle, il est nécessaire de restaurer des prairies naturelles et reconquérir des habitats diversifiés.

■ MILIEUX BOISÉS :

- Conserver au moins 50 % de peuplements mûrs favorables aux pics et aux oiseaux cavicoles (qui occupent des cavités)...
- Maintenir des gros bois et très gros bois à raison de 2 à 3 par hectare dans tous les peuplements
- Maintenir une densité d'au moins 3 arbres à cavités par ha.
- Conserver au moins 3 arbres dépérissants par hectare.

L'accroissement de l'âge d'exploitabilité des arbres, mesure associée à la conservation des gros et très gros chênes, la création d'îlots de vieillissement, la création d'îlots de sénescence et le respect d'une période d'abattage des arbres (proscrire l'abattage des arbres au sein des peuplements feuillus en période de reproduction du Pic mar, du 1^{er} mars au 30 juin).

LE FUSAIN

De la plante à l'outil de dessin

Nous l'appelons l'arbre à fusain, et ce n'est pas anodin. En effet, le bois de cet arbuste appelé *Euonymus Europaeus*, permet de fabriquer ces crayons noirs carbonisés, utilisés depuis la préhistoire pour dessiner : les fusains.



Très commun en Franche-Comté, nous pouvons l'observer sur les berges de cours d'eau, dans les haies, le long de forêts alluviales, en lisière. C'est durant l'automne qu'il est le plus visible. Son feuillage vert, parmi les autres verts, devient petit à petit couleur feu : l'arbre à fusain se pare d'un feuillage rouge-orangé, et s'orne de petits fruits roses et oranges faciles à reconnaître.

- Cet arbuste peut mesurer entre 3 et 6 m de hauteur.
- Ses feuilles, opposées, légèrement denticulées, peuvent mesurer jusqu'à 8 cm de long.
- Les fruits roses à pourpres, de 1,5 cm s'ouvrent en 4 valves et laissent apparaître 4 graines orangées.
- La floraison, beaucoup plus discrète, est verdâtre et blanche. Les fleurs peuvent mesurer jusqu'à 1,5 cm.



COMMENT FABRIQUE-T-ON SES FUSAINS ?



Par précaution, veillez à bien protéger vos mains avec des gants, et à manipuler les éléments dans le feu avec une pince.

Si un enfant souhaite réaliser cette expérience, certaines étapes nécessitent la présence d'un adulte.

Tu auras besoin de papier d'aluminium, d'une boîte de conserve (sans revêtement interne en plastique), de quelques morceaux de branches de fusain, 1 morceau de fil de fer (40 cm) et de quoi faire un feu : bidon, barbecue, réchaud, ou bien à même le sol dans ton jardin.

Pour ma part, j'ai opté pour un bidon en métal.

1. Allume un feu de petite taille et patiente jusqu'à l'apparition des premières braises.
2. En attendant, prépare tes morceaux de branches de fusain. Sélectionne des rameaux droits, avec un diamètre de plus de 0,5 cm de diamètre. Sectionne les rameaux en plusieurs morceaux, ceux-ci ne doivent pas dépasser la hauteur de la boîte de conserve.
3. Retire l'écorce des rameaux à l'aide un couteau ou un cutter.
4. Place les morceaux de branches coupées dans la boîte de conserve.
5. Recouvre la boîte de conserve avec 3 à 4 épaisseurs de papier d'aluminium. Pour que la fermeture soit bien hermétique, plaque l'aluminium contre les bords de la boîte de conserve à l'aide d'un fil de fer, cela permet de bien sceller la boîte.
6. Perce un trou dans l'aluminium, au centre de la boîte. Celui-ci servira de cheminée. Le trou ne doit pas mesurer plus de 1,5 cm. Mieux vaut un trop petit trou qu'un trop grand.
7. Ouvre légèrement le brasier de manière à pouvoir placer la boîte au cœur des braises, là où la chaleur est la plus importante.
8. Remplace bien les braises contre et autour de la boîte, de façon à ce que la chaleur encercler bien la boîte de toute part. Veille seulement à laisser l'espace au-dessus de la boîte dégagé.
9. 1 minute après, une fumée blanche s'échappe de la petite cheminée. C'est l'eau contenue dans le bois qui s'échappe sous forme de vapeur. Quelques dizaines de secondes, voire quelques minutes plus tard (selon si tu utilises un réchaud, un bidon, ou un feu à même le sol, une flamme sortira du petit trou : c'est la combustion des fusains. Au départ cette flamme fait plusieurs centimètres, puis elle diminue petit à petit jusqu'à disparaître. C'est le moment de retirer la boîte du feu, et de laisser celle-ci refroidir. Ouvre la boîte, les fusains sont prêts ! Tu peux dessiner avec !

À vos fusains ! Retrouver l'expérience de fabrication des fusains sur YouTube, dans une vidéo réalisée par mes soins. Voici le lien internet :



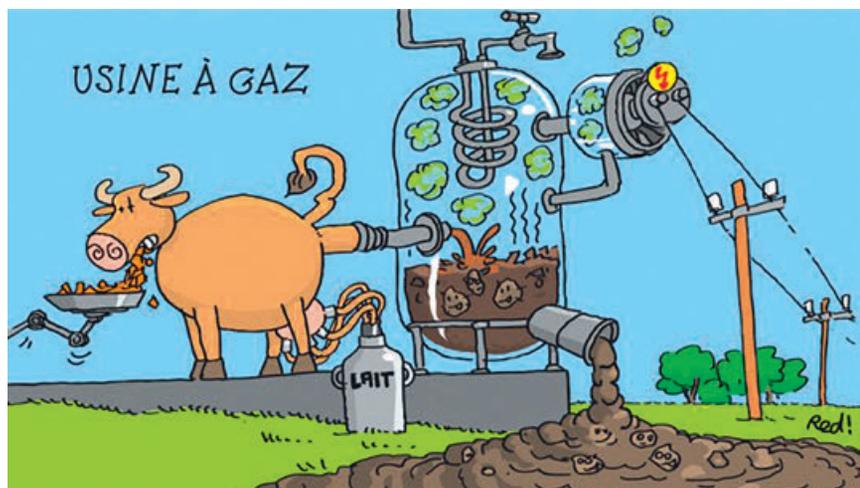
https://youtu.be/zow7_SlYJDY

“

Été 2020 : près de Belfort, je découvre les déboires d'un vieux monsieur avec son voisin agriculteur, qui s'est lancé dans la méthanisation. Je décide de me pencher sur ce sujet pour le site franc-comtois *Factuel.info*, pour qui j'écris l'enquête que vous lirez ci-dessous, parue en janvier dernier.

Mon objectif n'est pas de plaider pour ou contre ce procédé. En tant que journaliste, j'ai cherché à donner la parole à tous les acteurs de la méthanisation : gaziers, agriculteurs, riverains, constructeurs... Et d'explorer les aspects positifs et négatifs de ces "usines à gaz". ”

C. Jourdan



LA MÉTHANISATION

Que faut-il en penser ?

En dix ans, le nombre d'unités de méthanisation en France a été multiplié par plus de vingt, dépassant aujourd'hui les 700 unités.

La Bourgogne Franche-Comté n'a pas échappé à cette flambée du « gaz vert » et dénombre aujourd'hui 63 méthaniseurs agricoles, selon Julien Party, à la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône, département qui compte un tiers des installations de la région.

DES PROJETS LARGEMENT SUBVENTIONNÉS

L'emballement pour cette technologie tient en grande partie de la politique d'aide adossée à son développement. Depuis le début des années 2010, l'État soutient très largement la filière du biogaz, à travers des subventions, qui peuvent financer jusqu'à environ 20 % du coût d'investissement.

L'État subventionne également le tarif de revente du gaz et de l'électricité : les agriculteurs vendent l'énergie produite à Engie ou à GRDF à un prix plus élevé que celui auquel ils la rachètent, prix garanti pendant 15 ans. C'est ainsi que la méthanisation devient une nouvelle source de revenus pour des agriculteurs parfois en peine pour s'assurer des salaires décents.

Mais l'État commence à revoir sa copie : pour les agriculteurs qui souhaitent se lancer aujourd'hui, les tarifs de rachat sont de moins en moins avantageux. En conséquence, les projets de construction de méthaniseurs commencent à s'essouffler.

En Haute-Saône, Julien Party estime qu'un seuil sera atteint d'ici 2022. Dans le Doubs et le Territoire de Belfort, sa collègue Isabelle Forgue constate déjà un ralentissement.

« AGRIMÉTHANISEUR », UN MÉTIER QUASI À TEMPS PLEIN

Il faut dire qu'outre l'effort financier, l'investissement professionnel est aussi très lourd. Faire fonctionner le méthaniseur suppose des compétences techniques, mécaniques, ou encore certaines notions en biologie. « Agriméthaniseur » devient alors un métier quasi à temps plein : charger les bennes pour « nourrir » les digesteurs, contrôler et équilibrer les déchets entrants, vérifier la température...

Des systèmes informatiques et des automates assurent l'essentiel du travail et avertissent les exploitants en cas de problème, mais ces derniers sont toujours en veille.

VERS DES UNITÉS DE PLUS EN PLUS GRANDES ?

Augigaz, entreprise de méthanisation développée par deux éleveurs laitiers de Haute-Saône, compte parmi les rares installations en injection de Franche-Comté : le gaz qui sort de ses cuves est directement injecté dans le réseau. Mais l'immense majorité – 57 – des unités de méthanisation de la région fonctionnent en cogénération : elles produisent du gaz qu'elles transforment en chaleur et en électricité. Cependant, face à une politique tarifaire plus favorable à la vente de biométhane, les projets en injection se généralisent. Les cinq dossiers en cours d'instruction en Haute-Saône reposent sur ce système, qui requiert pourtant de plus lourds investissements. « L'injection demande également de produire plus d'énergie pour que ce soit rentable », ajoute Isabelle Forgue.

Pour supporter les coûts et garantir un approvisionnement suffisant pour un méthaniseur à biométhane, les agriculteurs se regroupent et créent des unités plus grandes.

À Brevans (39), près de Dole, ils sont 19 à contribuer à alimenter le méthaniseur mis en route l'été dernier. Dole Biogaz prévoit ainsi de recevoir entre 30 et 35 000 tonnes de déchets par an, soit suffisamment pour produire une quantité de méthane permettant d'alimenter environ 1 800 foyers par an. Rien à voir avec les capacités de plus petits méthaniseurs, souvent en cogénération.



À Mollans, celui de Michaël Muhlematter lui sert à chauffer sa fromagerie, son eau sanitaire, son fourrage et sa maison. À They, Jean-Baptiste Devillairs chauffe une dizaine d'habitations, mais aussi l'eau pour son magasin de transformation, les étables de ses poussins et cochons. Dans les deux fermes, l'énergie produite dépasse largement celle utilisée sur l'exploitation, mais reste dans des quantités moindres que celle d'un projet comme Dole Biogaz ou même Augigaz. Or, «c'est quand on change d'échelle que tous les problèmes arrivent», tranche Daniel Chateigner, professeur membre du Collectif scientifique national pour une méthanisation raisonnée (CSNM).

RÉELS RISQUES OU FANTASMES ?

Ce postulat est celui de beaucoup d'organisations environnementales. Si elles ne sont pas «contre la méthanisation», elles plaident pour un développement «à l'échelle de l'exploitation». Ce sont notamment les positions de l'Ademe, de France Nature Environnement ou encore de la Confédération Paysanne. Même du côté de la FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) du 70, on se méfie des unités de méthanisation qui visent à «faire du business», à l'image du système allemand. «Mais il n'y a et il n'y aura aucun projet de cette taille ici», assure le syndicat. Pourtant, certains projets et installations actuels inquiètent déjà les riverains comme les défenseurs de l'environnement. Des collectifs se sont notamment constitués contre les projets de Dole ou de Delle.

Avec le développement de l'injection, les structures tendent à s'éloigner des fermes pour se rapprocher des villes et de leurs réseaux de gaz, pour s'y raccorder à moindre coût. Pour les riverains, la crainte est souvent de voir se construire, à côté de chez eux, d'énormes usines.

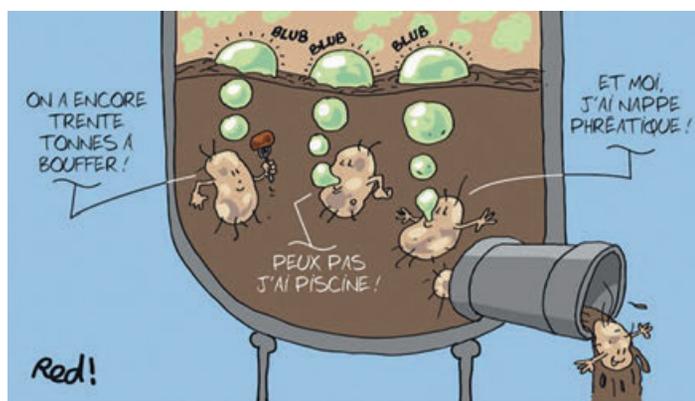
Pas de quoi s'inquiéter, soutiennent les constructeurs. Sylvain Masnada est ingénieur d'affaires chez Methalac, constructeur bien implanté dans la région : «Les personnes réticentes évoquent souvent le risque d'explosion, relève-t-il, alors qu'en réalité, il y a très peu de pression dans les cuves donc peu de risques d'explosion.» Au CSNM, on répertorie toutefois d'autres incidents : des fuites de cuves de digestat notamment, ce résidu qui résulte du processus de méthanisation, après la captation du gaz.

Sur ce point, agriméthaniseurs et constructeurs déplorent que l'on retienne trop souvent les accidents au détriment des installations qui fonctionnent bien, tout en admettant que le risque zéro n'existe pas. Mais le CNSM conteste également la «neutralité carbone» de la méthanisation. Selon les scientifiques, ces usines libèrent non seulement du dioxyde de carbone, mais aussi du méthane via les fuites des installations et du réseau de gaz. Même faibles, ces fuites de CH₄ peuvent avoir de sérieux effets sur le climat.

Pour parer ces risques, les sites de méthanisation, en tant qu'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), font l'objet d'études de risques fouillées. Puis les services de l'État effectuent des contrôles «sur le terrain», «tous les 3 ans ou tous les 7 ans suivant l'importance du méthaniseur», font savoir les préfetures. Une faible fréquence qui diminue l'efficacité de ces contrôles, estime Daniel Chateigner. Entre deux visites de l'administration, l'État mise sur «l'auto-contrôle des exploitants», poursuit le chercheur, sceptique sur ces agriculteurs «juges et parties».

La Confédération paysanne demande un moratoire

De nombreux problèmes ont été mis en évidence : renchérissement du foncier, investissements importants sur les fermes qui risquent de figer les systèmes, concurrence entre cultures alimentaires et énergétiques, gestion des digestats et risques accidentels sanitaires et environnementaux, notamment au cours des phases d'exploitation et de maintenance. Pour la Confédération paysanne, trop de végétaux qui ne sont pas des déchets alimentent les méthaniseurs, au détriment de la souveraineté alimentaire et de la solidarité entre paysan.nes. Le plafond de 15 % de cultures dites principales est beaucoup trop élevé pour permettre d'éviter des accaparements de terres massifs et les contrôles insuffisants. Ne reproduisons pas les erreurs commises avec les agro-carburants, qui ont entraîné une spéculation sur les denrées alimentaires et un changement d'affectation des sols désastreux. Alors que le gouvernement s'apprête à intensifier son développement, via la programmation pluriannuelle de l'énergie, la Confédération paysanne estime qu'il est urgent de réaliser un premier bilan de la méthanisation en France par des évaluations sur le terrain et une Analyse de Cycle de Vie (ACV) complète, prenant en compte l'ensemble des impacts environnementaux.



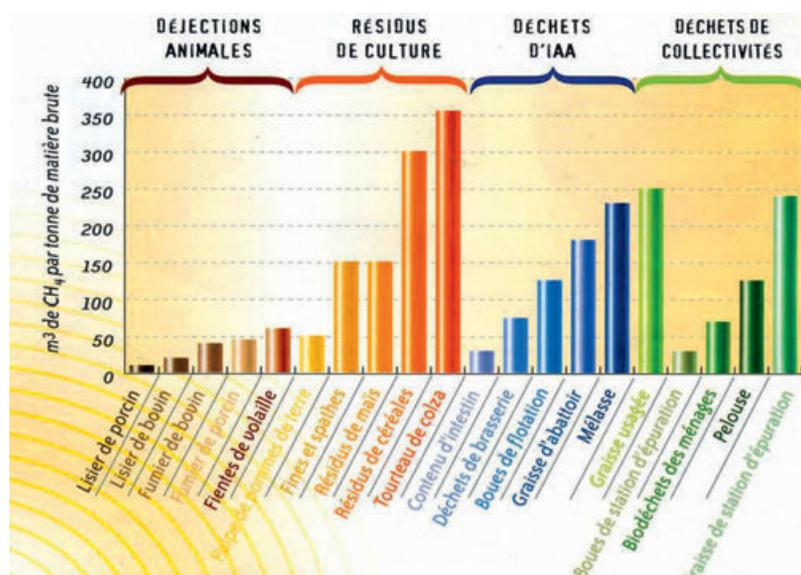
NOURRIR LE MÉTHANISEUR OU NOURRIR LES HOMMES?

Un autre élément inquiète : l'alimentation des méthaniseurs. « Pour dimensionner un méthaniseur, on part de la matière à disposition dans la ferme », explique Clément Munier, spécialiste de la méthanisation à l'Ademe Bourgogne Franche-Comté. La taille des méthaniseurs est donc censée être adaptée à celle des exploitations. À They, Jean-Baptiste Devillairs entre une vingtaine de tonnes dans sa cuve chaque jour, comme Michaël Muhlematter, à Mollans. À Augicourt, les cuves reçoivent 80 tonnes par jour. Mais tous les intrants n'ont pas le même potentiel méthanogène : le fumier permettra de capter moins de gaz que les déchets d'une culture de seigle ou de maïs. Pour compenser ce déséquilibre parmi les gisements, les agriméthaniseurs se regroupent, ou font appel à des intrants extérieurs à leur exploitation. À They comme à Augicourt ou à Mollans, environ un quart des déchets envoyés dans les digesteurs proviennent d'agriculteurs voisins, de coopératives voire d'industries agroalimentaires. Mais dans les trois fermes, les agriculteurs tiennent à conserver une certaine autonomie. L'Ademe conseille en ce sens « de ne pas dépendre trop fortement des gisements extérieurs », d'autant plus si ceux-ci viennent de plusieurs kilomètres à la ronde.

CULTURES INTERMÉDIAIRES ET CULTURES DÉDIÉES : QUAND L'AGRICULTURE SERT À PRODUIRE DE L'ÉNERGIE

Pour être sûres d'avoir suffisamment d'intrants, certaines exploitations recourent également à des cultures dédiées et à des cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE). Les cultures dédiées sont plantées uniquement pour remplir le méthaniseur. Les CIVE sont semées entre deux cultures et récoltées pour produire du gaz. « Nos agriculteurs partenaires y voient un intérêt économique », souligne Nicolas Mariotte à propos des CIVE, qui représentent la quasi-totalité des résidus de cultures utilisées dans le méthaniseur d'Augicourt. « Ils cultivent deux cultures là où auparavant ils n'en cultivaient qu'une seule, et ils nous la revendent. » L'intérêt est également écologique selon Sylvain Masnada, ingénieur d'affaires chez le constructeur Methalac, qui affirme que les cultures intermédiaires limitent l'érosion des sols due au labour entre deux cultures. Un argument contesté par certains adeptes de l'agriculture biologique, qui préfèrent ne pas récolter les cultures intermédiaires pour enrichir les sols, ou qui, comme Jean-Baptiste Devillairs, dédie ces cultures au fourrage des animaux. De son côté, l'Ademe de Bourgogne Franche-Comté met en garde contre les cultures dédiées et les CIVE, qui ne doivent pas « concurrencer la production alimentaire ». Plus l'installation est grande, plus elle aura besoin d'intrants pour fonctionner à plein régime, et plus il sera tentant, voire nécessaire, de recourir à de telles cultures. C'est pourquoi l'Ademe a fixé des seuils : si un agriculteur veut bénéficier de ses subventions, 25 % au maximum de son énergie devra résulter de CIVE. Et dans les nouveaux projets, les CIVE devront représenter au maximum 30 % de la surface de l'exploitation.

La crainte de certains militants, sceptiques face à la méthanisation agricole, est de voir le rôle de l'agriculteur dénaturé. À Augicourt, Maxime Sirodot et Nicolas Mariotte, en charge d'Augigaz, estiment que, dans un pays où l'on exporte une partie de la production céréalière, il n'est pas insensé de préserver des cultures pour produire une « énergie locale ».



Le potentiel méthanogène : volume de méthane (m³) produit lors de la dégradation anaérobie en présence de bactéries d'une masse de matière organique (tonnes).

L'origine du carbone qui se retrouve dans le méthane est cruciale. Pour produire du méthane (CH₄) les substrats doivent être riches en carbone (C). Plus les chaînes carbonées sont longues, plus le pouvoir méthanogène sera élevé. Les déchets organiques qui contiennent du carbone sont : la cellulose (paille, fumier...), les résidus ligneux, les débris végétaux, les graisses animales.



LE DIGESTAT, FERTILISANT MIRACLE OU POISON POUR LES SOLS ?

Comme beaucoup de productions d'énergie, la méthanisation est source de déchets ; après la captation du gaz, un résidu, solide ou liquide, ressort des cuves ; c'est le digestat. Moins odorant que le fumier ou le lisier, il est utilisé comme engrais dans les champs.

« Les agriculteurs sont unanimes pour dire que c'est un excellent produit », rapportent Isabelle Forgue et Julien Party. Substitut aux engrais chimiques, il permet aussi de mieux stocker le fumier et de mieux contrôler les périodes d'épandage. « La méthanisation est un moyen de financer des fosses de stockage pour l'hiver », détaille Jean-Baptiste Devillairs.

Comme les engrais ou les fumiers, le digestat fait l'objet d'un plan d'épandage, qui décrit les conditions dans lesquelles les agriculteurs ont le droit de fertiliser leurs champs — restrictions liées à la météo, interdiction à proximité de ruisseaux, d'habitations, sur certains sols... À en croire certains voisins d'agriculteurs, ces plans ne sont pas toujours respectés, et ce malgré les contrôles prévus par les services administratifs.

En outre, la quantité de digestat étant presque aussi élevée que la quantité de déchets entrant dans le méthaniseur, il faut trouver des surfaces pour l'épandre. Un mauvais dimensionnement ou une volonté croissante de rentabilité peuvent conduire à un excès de digestat... qu'il faut écouler. Sa composition même fait douter certains agronomes, et très peu d'analyses de sols sont réalisées pour évaluer les effets de celui-ci.

Malgré un ralentissement du nombre de projets, 78 étaient encore en cours d'instruction en début d'année en Bourgogne Franche-Comté. Mais selon Isabelle Forgue, beaucoup ne verront pas le jour. L'Ademe, de son côté, souhaite « rediriger ses aides vers les plus petites installations », assure Clément Munier. De quoi permettre une méthanisation raisonnée ?

 Camille Jourdan



LA RÉGLEMENTATION PRÉCISE LES RÈGLES D'ÉPANDAGE :

L'épandage est effectué par enfouissement direct, par pendillards ou par un dispositif équivalent permettant de limiter les émissions atmosphériques d'ammoniac. Il est interdit :

- À moins de 50 mètres de toute habitation de tiers ou tout local habituellement occupé par des tiers, les stades ou les terrains de camping agréés, à l'exception des terrains de camping à la ferme, cette distance étant réduite à 15 mètres
- En cas d'enfouissement direct ;
- À moins de 50 mètres des points de prélèvement d'eau destinée à l'alimentation des collectivités humaines ou des particuliers, à moins de 200 mètres des lieux publics de baignades et des plages, à moins de 500 mètres en amont des piscicultures et des zones conchylicoles ;
- À moins de 35 mètres des berges des cours d'eau, cette limite étant réduite à 10 mètres si une bande de 10 mètres enherbée ou boisée et ne recevant aucun intrant est implantée de façon permanente en bordure des cours d'eau ;
- Sur les terrains de forte pente, sauf s'il est mis en place des dispositifs prévenant tout risque d'écoulement et de ruissellement vers les cours d'eau, sur les sols pris en masse par le gel ou enneigés, sur les sols inondés ou détrempés, sur les sols non utilisés en vue d'une production agricoles ;
- Pendant les périodes de forte pluviosité.

En aucun cas la capacité d'absorption des sols ne doit être dépassée, de telle sorte que ni la stagnation prolongée sur ces sols ni le ruissellement en dehors du champ d'épandage ni une percolation rapide vers les nappes souterraines ne puissent se produire.

L'article complet, en deux volets, ici :

 <https://www.factuel.info/methanisation-agricole-une-ruee-vers-le-gaz-vert-qui-divise>

 <https://www.factuel.info/nourrir-le-methaniseur-un-casse-tete-agricole>

Eh ! La vache.

Dans ta boîte,
 Eclairée de mille néons,
 Tu es là, collée à tes voisines,
 Impassible, sans cornes,
 Le pis débordant de lait.
 Tu rumines inlassablement
 Le désagrément de ta condition,
 Sans te douter, qu'à ton insu
 Tu pourvois aux délices
 D'émules concurrents de Lactalis.
 Pour toute appellation contrôlée, un matricule !

Quand pointe le jour
 Entre les tôles du hangar,
 Tes yeux ébahis
 Découvrent un horizon
 Que jamais plus,
 Tes sabots ne fouleront.
 Disparus les pâturages d'antan
 Où l'herbe tapissait les saisons
 De ta vie au grand air !

Pour toi, l'heure du changement a sonné,
 Ta cloche ne bat plus la mesure.
 Aujourd'hui, le temps presse !
 Et dans la prairie,
 Le fourrage s'égrène
 En jolis sacs couleur pastel
 Avant d'être livrés
 Au domicile de ta vie sédentarisée.



illustration : Angistine Michel



Et, non loin de là, devant toi,
 Prêtes pour le champ du départ,
 De vastes coupoles
 511 U'i fYg' Vñj YgXYgci Vèi dYgj c'UohYgž
 Trônent, étincelantes sous le soleil couchant.
 Dômes de chaleur, dômes de lumière.

L'ère de la méthanisation est arrivée
 Et tu es sollicitée.
 Ne sois pas tétanisée.
 Te voilà méthanisée
 Pour la bonne cause.

Finie la discrimination pour tes émanations.
 Après ta domestication par les Gaulois
 Et ta mise en demeure actuelle,
 Bienvenue au gaz vert !

Valorisation des déchets !
 Une solution.
 Pour quel mode de production ?
 Seul, un cercle vertueux
 Evitant les excès
 Assurera la permanence
 De la voie lactée.



BIODIVERSITÉ

L'amour des Français pour les félins fait-il peser une menace ?

Une musculature puissante, efficace pour rester immobile à l'affût ou pour fondre sur sa proie ; des griffes tantôt acérées lui permettant de bondir et de grimper, tantôt rétractables pour se déplacer en toute discrétion ; un squelette souple qui lui permet de se faufiler partout ; une bonne vue, surtout crépusculaire ; une ouïe fine, spécialisée dans les fréquences élevées des rongeurs et petits oiseaux ; de longues moustaches orientables, recueillant des données sur son environnement : largeur d'un passage dans la clôture, force du vent, provenance d'une odeur... Enfin, une denture de carnivore, tranchante et affilée. Prédateur, il a tout d'un grand.

CHASSER PAR INSTINCT, PAS POUR SE NOURRIR

Les chats domestiques consomment surtout des aliments d'origine humaine : pâtée, croquettes et restes de table. Grignoteur, il mange peu à la fois, mais tout au long de la journée. Sa particularité est que, même bien nourri, le chat conserve son instinct de chasseur et, le plus souvent, les proies tuées ne sont pas consommées. Un chat de propriétaire consacre en moyenne 3 h par jour à la prédation, contre 12 h par jour pour un chat errant. Une étude lancée en 2015 et coordonnée par le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), en collaboration avec la Société française d'étude et de protection des mammifères et la Ligue pour la protection des oiseaux, montre que 66 % des proies rapportées par les chats domestiques sont des petits mammifères, majoritairement des rongeurs. Viennent ensuite les oiseaux (22 % des proies), principalement les mésanges, le merle, le rouge-gorge. Enfin, en dernier choix, les reptiles (10 %), et de manière anecdotique, des amphibiens, des insectes, des poissons, des araignées, voire des gastéropodes.

MAIS QUEL IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ ?

L'Australie, pays où plus de 20 millions de chats errants sont une menace pour une centaine d'espèces d'animaux dont les marsupiaux comme le bilby et le betongie de Tasmanie, a lancé en 2015 une campagne d'éradication sur 5 ans de 2 millions de ces prédateurs qui se nourrissent chaque jour de 75 millions de proies. L'introduction du félin, notamment dans les îles, a conduit à la disparition de nombreuses espèces. En France, l'étude du MNHN montre que pour les oiseaux de jardin, la prédation du chat compte parmi les trois principales causes de mortalité, avec les captures volontaires par l'homme et les collisions avec les vitrages. Cette prédation sur les passereaux dans les zones pavillonnaires a doublé ces dernières années, en lien avec l'augmentation du nombre de chats domestiques - ils sont plus de 15 millions en France (chiffre à comparer aux quelques 8 millions de chiens) —, sans compter les chats errants et harets, dont le nombre est inconnu. Le souci est que cette prédation impacte une petite faune déjà très vulnérable à cause de la disparition de leurs habitats, des pesticides, de la ville qui gagne sur la campagne... Enfin, phénomène moins connu du public mais préoccupant, la prolifération du chat domestique menace une espèce de chat sauvage : le chat forestier. Espèce protégée, la pollution génétique due aux croisements entre chats errants et sauvages et la transmission de maladies inconnues dans les milieux naturels peuvent entraîner une mortalité accrue du chat forestier.



FAUT-IL FAIRE DU CHAT UN ENNEMI PUBLIC ?

Les propriétaires de chats doivent prendre conscience que leur magnifique boule de poil est un prédateur et que la solution leur appartient. D'abord, il faut offrir à minou une nourriture de qualité en libre-service ainsi que des jeux, surtout pour les jeunes chats, qui limiteront leurs instincts de chasseurs. La stérilisation est recommandée, car elle limite le vagabondage, les marquages territoriaux, la prolifération des chats et les maladies. Pour l'extérieur, on peut l'équiper d'un collier élastique, coloré ou avec des clochettes, pour le rendre moins discret. Il existe des dispositifs (entonnoirs, barrières) qui permettent d'empêcher le chat de grimper vers les mangeoires et les nids, mais aussi des répulsifs et des abris pour la petite faune que l'on peut même fabriquer soi-même. En combinant plusieurs de ces moyens, chacun contribue à réduire l'impact de la prédation des chats.

✍ Stéphanie Morelle, Chargée de mission biodiversité
(in La lettre du hérisson N° 272)

Les solutions pour limiter la prédation du chat domestique et protéger la petite faune sauvage

📄 **Poster pédagogique disponible sur :**
serre-vivante.pagesperso-orange.fr/docs/52chats.pdf

APPELONS UN CHAT UN CHAT

Chat domestique (*Felis silvestris catus*) : son propriétaire est obligé de le faire identifier et est responsable des dommages qu'il cause, même s'il s'est égaré ou échappé. Il est interdit de le laisser divaguer.

Chat errant ou divagant : non identifié, sans propriétaire, à plus de 1000 m du domicile de son maître ou à plus de 200 m des habitations.

Seul le maire peut ordonner sa capture. Il sera relâché après identification et devra être stérilisé.

Chat haret : chat domestique ou errant retourné à la vie sauvage.

Chat forestier (*Felis silvestris*) : espèce naturellement sauvage et protégée par la loi. Il ressemble à un chat domestique tigré, en plus robuste et massif, avec une queue plus touffue et une raie noire parcourant sa colonne vertébrale.

Pourquoi privilégier la réparation des appareils électroménagers ?

Chaque année en France, près de 21 kg d'équipements électriques ou électroniques (réfrigérateurs, téléphones, ordinateurs...) sont jetés par habitant. Pourtant, dans bien des cas, ils pourraient être réparés. Choisir cette solution, c'est contribuer au prolongement de la durée de vie des produits et participer à la réduction des déchets.

RÉDUIRE LES DÉCHETS

Aujourd'hui, seules 40 % des pannes des appareils électriques et électroniques donnent lieu à une réparation en France. C'est peu, surtout quand on sait que 71 % des achats de lave-linge⁽¹⁾ ont été effectués pour remplacer un appareil tombé en panne. C'est pourquoi l'État rend désormais obligatoire l'affichage d'un indice de réparabilité pour certains appareils (lave-linge, smartphones, ordinateurs et téléviseurs). Cette note de 0 à 10 indique au consommateur si le produit est réparable, difficilement réparable ou non réparable. L'objectif est de faire passer le taux de réparation à 60 %⁽²⁾ d'ici 5 ans.

ÉCONOMISER DES RESSOURCES

La réparation permet de prolonger la durée de vie des produits avant qu'ils ne deviennent des déchets mais elle permet aussi d'économiser des matières premières et des ressources énergétiques. Par exemple, la fabrication d'un téléviseur de 30 à 40 pouces, nécessite près de 300 kg de matières premières et engendre l'émission de 374 kg de Co₂⁽³⁾.

LE REPAIR CAFÉ CHANGE LA DONNE !

On se retrouve souvent démuné lorsqu'un appareil tombe en panne hors garantie. Réparer ensemble, c'est l'idée des Repair Cafés, ouverts à tous. Outils et matériel sont disponibles sur place. Le grand public est invité à se former avec des experts bénévoles, des passionnés qui partagent leurs connaissances et permettent un apprentissage par l'expérimentation. Le Repair Café favorise un changement de mentalité face au gaspillage et à l'obsolescence programmée, il encourage la solidarité. Le réseau international Repair Café, créé en 2009 par Martine Postma, écologiste néerlandaise, fédère aujourd'hui près de 2000 cafés dans le monde entier, dont environ 200 dans l'Hexagone. Il en existe un dans le Jura, à Saint-Amour. Le Café des pratiques à Besançon propose une formule voisine. Parallèlement, grâce à plus de 2000 salariés en insertion professionnelle, le réseau Envie a développé de nombreuses activités dans le domaine de l'économie circulaire. Les magasins les plus proches sont à Chenove et Besançon. Enfin, le réseau Heureux Cyclage fédère plus de 100 associations, ateliers participatifs et solidaires de réparation de vélo.

(1) baromètre Fnac-Darty juin 2019. (2) Ministère de la transition écologique et solidaire - la loi anti-gaspillage dans le quotidien des français : concrètement ça donne quoi ? janvier 2020. (3) ADEME - « Ces objets qui pèsent lourd dans notre quotidien » - 2018.



Un lave-linge est composé en moyenne de :



source : - La face cachée des biens d'équipement - ADEME 2018

Assureur militant

La MAIF, assureur de l'association Serre Vivante, s'implique depuis 2016, pour faciliter l'accès à la réparation et soutenir le développement de la Fondation Repair Café. Par ailleurs, MAIF propose un contrat d'assurance habitation incluant la réparation des appareils électroménagers de moins de 5 ans en cas de panne lorsque c'est possible.

POUR ALLER PLUS LOIN

- 📄 <https://www.cartesvertes.fr>
- 📄 <https://www.repaircafe.org/fr>
- 📄 <https://www.envie.org>
- 📄 <https://www.heureux-cyclage.org>
- 📄 <http://lecafedespratiques.blogspot.com>

Repair Café de St-Amour

☎ 07 66 81 56 07 ou ✉ repaircafe.st.amour@laposte.net



DOLE-TAUAUX

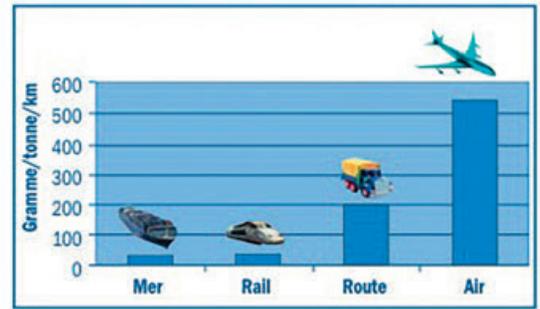
Nos impôts sont-ils bien utilisés ?

En 2007 lorsque l'État s'est désengagé de l'aéroport de Dole-Tavaux, c'est parce que la plateforme existait et qu'elle ne devait nécessiter aucun investissement. Les élus du département du Jura en ont repris la gestion, jurant que si cela n'avait pas été le cas, au grand jamais ils n'auraient engagé l'argent public pour la faire exister. Dans les faits, très rapidement il fallut refaire la piste... Et depuis, année après année, ce sont plus de 6 millions d'euros de travaux qui ont été réalisés. Aujourd'hui, la piste est de nouveau à refaire! et le programme d'investissements porté par le Département du Jura pour l'année 2021 représente un montant total estimé à 3 162 000 € HT (*).

LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES ÉPINGLE UN DÉRAPAGE JURIDIQUE ET FINANCIER

Le rapport d'observations de la CRC sur la gestion du département du Jura rendu public en mars 2021 décrit le « dérapage juridique et financier » de la délégation de service public de l'aéroport dont « l'exécution a coûté au département 5,75 millions d'euros de plus que ce qui était prévu au contrat » sur la période 2010-2019. Somme à laquelle s'ajoute une aide massive aux compagnies aériennes (presque exclusivement à Ryanair) approchant les 13 millions d'euros, « soit près de deux fois le montant des prévisions initiales ». Dès avril 2015, le précédent rapport relatif à la période 2009-2013 tirait pourtant déjà la sonnette d'alarme : « le risque d'exploitation repose principalement sur la collectivité et non sur le délégataire », la Société d'exploitation de l'aéroport Dole-Jura, un groupement constitué de la CCI du Jura et de Kéolis-Airport.

Comparaison des émissions de CO2 entre les différents modes de transport :



Source : Commission Européenne



URGENCE CLIMATIQUE, C'EST COMMENT QU'ON FREINE ?

Malgré le dernier rapport du GIEC particulièrement alarmiste, malgré les mises en garde et recommandations de la Chambre Régionale des comptes qui alerte sur l'interdiction prochaine des aides d'État (**), nos collectivités locales continuent à perfuser l'aéroport de Tavaux. L'agglomération du Grand Dole a voté fin septembre une subvention de 150 000 €. Une aide régionale de 419 494 € doit être prochainement versée (avec un acompte de 240 000 € puis le solde au vu du bilan d'activité 2021). La Région a également inscrit dans son budget 1 581 000 € supplémentaire afin de financer à hauteur de 50 % le programme d'investissements. Ce n'est pas parce qu'elle est partagée à plusieurs que l'aberration du soutien à l'aéroport est moins choquante! En renonçant à s'engager dans la gouvernance de la plateforme, la Région laisse par ailleurs les mains totalement libres au Département du Jura pour poursuivre l'aventure avec Ryanair dont tout le monde connaît les pratiques... En finançant largement une activité dépassée, la Région discrédite son discours sur l'urgence climatique et la réalité de son engagement dans la transition écologique.

Pascal Blain

(*) Il s'agit de deux opérations de maintien en condition opérationnelle (remplacement et mise aux normes des éclairages de l'aire de stationnement des avions, d'un coût estimé à 262 000 € et constitution d'une aire de sécurité, d'un coût estimé à 100 000 €) et de deux opérations structurantes (rénovation des couches d'assise et de surface des chaussées de la piste 05/23 et du taxiway Charlie d'un coût estimé à 2 100 000 € et du remplacement intégral du balisage nocturne de la piste 05/23 par une technologie LED aux normes EASA, d'un coût estimé à 700 000 €)

(**) Lignes directrices sur les aides d'État aux aéroports et aux compagnies aériennes, JO C 99 du 04/04/2014, p. 3-34, pt 14. La Commission considère que « les aéroports ne doivent plus bénéficier d'aides au fonctionnement et doivent financer leurs activités sur fonds propres ». Une tolérance pour les aéroports de moins de trois millions de passagers par an est mise en place pour une période transitoire de 10 ans.

Rapport de la chambre Régionale des Comptes sur la gestion de l'aéroport par le Département du Jura :

https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/docs/52CRC_aeroport_DoleJura2013-2020.pdf

Lignes directrices de l'union européenne sur les aides aux aéroports (2014) :

https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/docs/52UE_Lignes_directrices_aeroports.docx



À VÉLO, VOIR ET ÊTRE VU, C'EST VITAL !

Avec le récent changement d'heure, la nuit tombe plus tôt et les déplacements quotidiens à vélo se font désormais dans l'obscurité.

57 % des cyclistes qui roulent en ville de nuit sont mal éclairés et si l'éclairage public peut donner le sentiment d'être vu, cela ne suffit pas pour circuler en toute sécurité. Se déplacer sans éclairage efficace augmente significativement le risque d'accident. Il est primordial de se rendre visible pour sa propre sécurité, mais également pour protéger les autres usagers de la route. La Fédération française des Usagers de la Bicyclette souhaite mobiliser et sensibiliser les cyclistes à l'importance d'un bon éclairage à l'occasion de sa campagne nationale «Cyclistes, brillez!»

<https://www.fub.fr>

<https://www.fub.fr/velo-ville/securete-routiere/voir-etre-c-est-vital>



L'ÉCO-GUIDE DE L'AUTOMOBILE

Lorsqu'une voiture est indispensable, comment choisir la motorisation ayant le moins d'impact possible sur l'environnement et la santé humaine, tout en répondant à ses besoins de mobilité?

Pour choisir en connaissance de cause, l'éco-guide de l'automobile réalisé par l'association Inspire fournit une synthèse des informations disponibles sur l'ensemble du cycle de vie de chaque motorisation.

<https://inspire74.com/guide>



AU PAYS DU SOLEIL LEVANT

Désormais, toutes les maisons construites au Japon auront des panneaux solaires

Le Japon a pour objectif de réduire drastiquement ses émissions de GES d'ici 2030. Pour y parvenir, l'archipel a pris la décision d'installer des panneaux solaires sur les toits de tous les nouveaux bâtiments, parkings et fermes, annonçait le Japan Times le 7 juillet 2021. Si l'archipel nippon est le leader mondial en matière de capacité solaire par kilomètre carré, 70 % de l'électricité de la troisième plus grande économie de la planète est encore produite grâce au charbon et au gaz naturel. L'espace étant limité, le Japon prévoit d'atteindre son objectif solaire de 2030 en utilisant notamment la production décentralisée d'énergie solaire. Par ailleurs, chaque municipalité va devoir installer de nouveaux projets solaires de grande envergure pour atteindre une capacité solaire minimale.



PRÈS DES TROIS QUARTS DES FRANÇAIS FAVORABLES À L'ÉOLIEN

C'est ce qu'indique le sondage réalisé par Harris Interactive pour l'Ademe en juillet 2021 sur la perception qu'ont les Français de l'énergie éolienne

73 % des Français ont une bonne image et l'adhésion monte même à 80 % chez ceux ayant une résidence à moins de 10 km d'un parc éolien. Ces chiffres confortent ceux des années antérieures (76 % de bonne image en 2020 et 73 % en 2018). La fronde développée par les anti-éoliens ne semble donc pas altérer l'image positive de cette énergie auprès de la population, alors que 85 % des Français jugent nécessaire le développement des énergies renouvelables face au dérèglement climatique. 4 Français sur 10 (37 %) déclarent aussi être intéressés pour investir une partie de leur épargne dans des projets éoliens qui s'implanteraient à proximité de chez eux, et même près de 6 sur 10 chez les moins de 35 ans (57 %).

<https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/docs/52eoliennes.pdf>



INCIDENT À LA CENTRALE ATOMIQUE DE CRUAS

Jeudi 5 août 2021, à 12h20, le réacteur nucléaire n° 1 de la centrale de Cruas en Ardèche, s'est arrêté brutalement en urgence.

Ce réacteur avait été reconnecté au réseau électrique mardi 27 juillet à 20h40 après son arrêt depuis le 20 février dernier pour une visite partielle des installations suite à plusieurs problèmes. Depuis, la puissance du réacteur augmentait régulièrement. Deux autres réacteurs sur trois de ce site atomique connaissent aussi des défaillances. Inutile de rappeler qu'en novembre 2019 un séisme de magnitude 5,4 sur l'échelle de Richter avait frappé Le Teil, à une dizaine de kilomètres de la centrale nucléaire de Cruas et à une trentaine de kilomètres du site du Tricastin qui regroupe une centrale nucléaire et des usines d'Orano (ex-Areva) de traitement du combustible nucléaire.



« 40 ANS, ÇA SUFFIT » : IL FAUT FERMER LA CENTRALE NUCLÉAIRE DU BUGEY

Environ 650 personnes ont manifesté sous la pluie dimanche 3 octobre à Saint-Vulbas (Ain).

Malgré un temps exécrable, le cortège s'est déployé dans une ambiance bon enfant, sous la surveillance d'un important déploiement de gendarmes. Les manifestants dénoncent les risques liés à la vétusté des réacteurs de 42 et 43 ans qu'il faudrait fermer au plus vite et refusent leur remplacement par deux réacteurs de type EPR.



CHANGER DE FOURNISSEUR D'ÉLECTRICITÉ

D'où provient le courant derrière ma prise ?

Les fournisseurs achètent l'électricité auprès de producteurs en France ou en Europe, et peuvent faire le choix de fournir une électricité dite « verte » si elle est issue d'énergie renouvelable. Mais parfois, ils se contentent d'acheter des certificats, appelés « garanties d'origine », équivalant à une quantité d'électricité d'origine renouvelable produite en Europe. Pour soutenir la transition énergétique et le développement des projets d'énergie renouvelable et consommer une électricité sans nucléaire ni énergies fossiles, mieux vaut privilégier les fournisseurs qui ont leur propre production renouvelable en France et investissent dans de nouveaux projets. C'est le cas d'Enercoop et de Planète OUI, meilleurs fournisseurs verts d'après le classement réalisé par Greenpeace qui vous propose également de simuler votre consommation d'électricité et d'évaluer le coût de votre nouvel abonnement.

<https://www.guide-electricite-verte.fr>



LE GROENLAND FOND À VUE D'ŒIL

Cet été la glace recouvrant l'Arctique a fondu de quelque huit milliards de tonnes par jour, soit deux fois plus vite qu'habituellement à la même période...

Jeudi 29 juillet 2021, des glaciologues danois alertaient sur la fonte massive en cours au Groenland suite à la vague de chaleur qui s'est abattue sur la région, dépassant les 20 °C, plus du double des normales de saison. Le dégel occasionné est suffisamment important pour couvrir la Floride avec cinq centimètres d'eau. Le record de fonte remonte à 2019 où en un été près de 600 milliards de tonnes de glace ont fondu. Avec près de 1,8 million de kilomètres carrés, la calotte glaciaire du Groenland est la deuxième plus grande masse d'eau douce de la planète après l'Antarctique. Si elle devait fondre entièrement, les scientifiques estiment que le niveau des océans monterait de six ou sept mètres.



OSEZ LE DOGGY BAG !

Il a fallu faire une loi pour que les Français finissent leur assiette !

Depuis le 1er juillet 2021, la loi impose aux restaurateurs de proposer à leurs clients de repartir avec les restes de leur repas (Article L541-15-7, code de l'Environnement). On estime que sur chaque repas pris au restaurant, entre 210

et 230 grammes de nourriture sont perdus. Les restaurants mettent désormais à la disposition de ceux qui en font la demande des contenants réutilisables ou recyclables afin d'emporter les aliments ou boissons non consommés sur place. La mesure n'est pas nouvelle puisqu'elle était déjà inscrite comme le dernier seuil de la loi sur les biodéchets votée en 2011 ! Si le doggy bag est courant aux États-Unis ou en Asie depuis fort longtemps, il faudra attendre 2016 pour qu'il fasse son apparition en France. Une pratique d'abord facultative, simplement recommandée, avant de s'imposer avec la loi agriculture et alimentation, votée en 2018 et entrée en application désormais pour tenter de réduire le gaspillage alimentaire. Selon les chiffres du ministère de l'Agriculture, en France, chaque année près de 20 % de la nourriture produite finit à la poubelle, soit un gaspillage de 150 kg de nourriture par personne et par an.



ASTUCES ANTI-CHALEUR

Un climatiseur qui fonctionne quelques jours par an, c'est autant d'énergie qu'un frigo tous les jours, toute l'année.

Énorme n'est-ce pas ? Mais pourquoi exactement la climatisation pollue-t-elle ? Comment s'en passer en période de forte chaleur ? Voici une vidéo de 2 minutes pour découvrir 5 astuces pour se rafraîchir sans faire respirer la planète : Chaîne YouTube Greenpeace France : " Comment se rafraîchir sans utiliser la clim' ?".

<https://www.youtube.com/watch?v=Oz0DZ2kVHYo>



LA FIN DES PLASTIQUES JETABLES

Pour lutter contre la pollution des océans, la loi de transition énergétique pour une croissance verte votée le 19 août 2015 s'est fixé comme objectif de bannir tous les plastiques à usage unique... d'ici 2040.

Chaque seconde, 250 kilos de plastique rejoignent les océans, soit 13 millions de tonnes chaque année. Jusqu'à leur interdiction en France le 1er juillet 2016, dix-sept milliards de sacs en plastique fins, à usage unique, étaient consommés chaque année. Même s'il faut un à quatre siècles pour qu'il se dégrade, fabriqué en une seconde, chacun était utilisé entre sa distribution chez le commerçant et la poubelle du consommateur durant seulement vingt minutes en moyenne... Depuis le 1er janvier 2020, les assiettes, gobelets et cotons-tiges en plastique sont interdits à la vente et depuis le 1er janvier 2021 les pailles, couverts jetables, touillettes, couvercles de gobelets, boîtes en polystyrène, piques à steak, tiges pour ballons, confettis et tout objet en plastique oxodégradable sont eux aussi exclus des rayons. D'autres suivront dès 2022, à l'instar des sachets de thé, des emballages de fruits et légumes de moins de 1,5 kg, mais aussi des jouets gratuits et de la vaisselle distribués dans les fast-foods. À compter du 1er janvier 2022, l'État exclura le plastique à usage unique sur ses lieux de travail et dans les événements qu'il organise. Courage, on y est presque !



ATTENTION AUX BIOPLASTIQUES

Pas vraiment écologiques...

Qu'ils soient biodégradables (c'est-à-dire qui se décompose facilement dans la nature par des micro-organismes, des champignons ou des bactéries) ou bio-sourcés (fabriqués à partir de ressources végétales renouvelables comme le blé, le maïs, la canne à sucre...), les bioplastiques sont souvent présentés comme une alternative au plastique conventionnel et polluant. Reste qu'en réalité, ces types de plastique ne sont pas aussi écologiques qu'ils le prétendent. Peu recyclables, leur composition peut également être toxique pour la santé. Par ailleurs, un bioplastique peut être biodégradable, mais fabriqué à partir de pétrole, par exemple, augmentant ainsi son impact environnemental. À l'inverse, il peut être d'origine végétale, mais non biodégradable et donc accentuer la problématique de gestion des déchets. Dans tous les cas, il est préférable d'utiliser le moins de plastique possible, même « bio », pour préserver l'environnement.

<https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/docs/52bioplastiques.pdf>



OUI À L'ÉLEVAGE EN PLEIN AIR TOUTE L'ANNÉE

Déjà 80 000 signataires pour défendre l'élevage de volailles en plein air et les éleveurs fermiers

La Confédération paysanne et le MODEF ont lancé cette initiative alors que sévit un nouvel épisode de grippe aviaire, le troisième en cinq ans, et que la filière intégrée propose comme solution la claustration des animaux. Les grands opérateurs entendent conforter la voie de l'industrialisation en réclamant un nouveau « plan bâtiments », à grand renfort de subventions publiques, et la suppression de la dérogation « plein air » obtenue en 2017 grâce à la mobilisation citoyenne. Le plein air apporte du bien-être aux animaux, répond aux attentes de qualité des produits et des paysages. Il contribue également à l'équilibre social, économique et environnemental de systèmes d'élevage autonomes qui privilégient la main d'œuvre. L'élevage de volailles claustrées en bâtiment va à l'encontre de ces objectifs. L'élevage industriel fondé sur la segmentation de la production, est synonyme de déplacements massifs d'animaux (parfois sur des centaines de kilomètres) et la densité élevée d'animaux en période à risque, crée les conditions propices à la propagation du virus. La production traditionnelle de volailles qui contribue à la biodiversité et est génératrice de valeur ajoutée et d'emplois est aujourd'hui menacée de disparition. Les éleveurs de plein air comptent à nouveau sur vous dans leur lutte pour maintenir la production traditionnelle. Leurs revendications portent en particulier sur : le maintien de la dérogation « plein air », la dés-intensification de la production de volailles en période à risque, l'obligation effective de l'élevage en plein air toute l'année pour utiliser l'appellation « plein air » ou « fermier », dans le respect des cahiers des charges des signes officiels de qualité, le respect des engagements de réduction des transports des animaux vivants pris par les grands opérateurs économiques au sortir de la crise de 2017.

🔗 <https://s.42l.fr/elevage-plein-air>



LE LOCAL N'EST PAS UN SIGNE DE QUALITÉ

Malgré l'ambiguïté souvent entretenue, un aliment produit localement n'est pas nécessairement un produit sain.

Le fait de consommer les produits de votre voisin agriculteur ne vous apporte aucune garantie sur le mode de production de ceux-ci. Saviez-vous, par exemple, qu'aujourd'hui en France, 80% des animaux des fermes conventionnelles consomment des organismes génétiquement modifiés (OGM), principalement issus de soja importé du continent américain? La culture du soja y est développée au détriment des cultures destinées à nourrir les populations locales et entraîne la déforestation de la forêt amazonienne. Saviez-vous également que la France est le 1er consommateur de pesticides en Europe, et le 46e à l'échelle mondiale? Les émissions de gaz à effet de serre liées à la fabrication et à l'épandage des engrais chimiques sont considérables : elles représentent 70 à 80 % des émissions totales des exploitations en grandes cultures! En matière de bilan environnemental, les modes de production sont beaucoup plus déterminants que les modes de distribution. Le cahier des charges relatif à l'agriculture biologique interdit strictement l'utilisation des OGM, des engrais et pesticides de synthèse. Pour manger sain, manger des produits bio... et locaux!

🔗 <http://bioetlocal.org>



LE DOUBS À SEC ENTRE PONTARLIER ET MORTEAU

Pour la 4^e année consécutive

Malgré les pluies record entre mai et juillet, fin août le Doubs est à sec sur une quinzaine de kilomètres entre Maisons-de-Bois-Lièvremon et le défilé d'Entre-Roche. Mercredi 1er septembre, une faille où s'engouffrait beaucoup d'eau a été colmatée par des granulats amenés par quatre camions à Arçon. Changements climatiques... Le collectif SOS Loue et Rivières Comtoises rappelle que « les prélèvements en eau, l'imperméabilisation des sols et l'assèchement des zones humides majorent indéniablement les étiages et accentuent les conséquences des pertes. ».



À PROPOS DES OGM

À ce jour, plus de 60 espèces végétales sont commercialisées sous une forme génétiquement modifiée dans le monde.

Les plus cultivées sont des variétés de maïs, de soja, et de colza. Mais il existe aussi des variétés de riz, de pommes de terre et de betteraves génétiquement modifiées. Les modifications subies par ces espèces portent essentiellement sur l'introduction de deux caractères dans les cultures : une meilleure tolérance aux herbicides et une résistance aux ravageurs.

MONSANTO : AMENDE POUR FICHAGE ILLÉGAL

La CNIL, gendarme français des données personnelles, a décidé d'une amende administrative de 400 000 euros

Le 28 juillet 2021, Monsanto, filiale du groupe Bayer, est condamné pour avoir en France fiché illégalement plus de 200 personnalités publiques, journalistes et militants, à leur insu, dans le but d'influencer le débat public sur l'interdiction du glyphosate et les OGM. L'affaire révélée en 2019 par Le Monde et France 2 s'était rapidement étendue à l'Europe. Des listes de personnalités (politiques, scientifiques, journalistes) existaient également dans au moins six autres pays (Allemagne, Italie, Pays-Bas, Pologne, Espagne, Royaume-Uni) ainsi que pour les institutions européennes, avait indiqué Bayer qui avait présenté ses excuses.



OPÉRATION HÉRISSEON!

Avez-vous un hérisson dans votre jardin?

France Nature Environnement organise une opération de sciences participatives de recensement du hérisson d'Europe. Mieux connaître cet animal sauvage, c'est mieux le protéger. Cette initiative est le prolongement d'une première étude organisée depuis 2018 dans le Doubs et le Territoire de Belfort. Cette opération permettra de dresser un état des lieux de la présence du hérisson en France. Et bien sûr, de sensibiliser le plus grand nombre à l'évolution de cet animal, excellent marqueur de l'état de la biodiversité en général.

Pour participer : 🔗 <https://herisson.fne2590.org/>

Pour en savoir plus : 🔗 <https://fne.asso.fr/actualite/operation-herisson>



LES DIMANCHES MONTMIREY-LE-CHÂTEAU

Yoga des émotions et de la douleur

Béatrice Leclercq-Olive, psychologue, anime un atelier de yoga des émotions et de la douleur les dimanches de 10H à 12H à la mairie.

☎ 06 30 61 86 26

LES SAMEDIS SALLE DE LA MAIRIE DE MOISSEY

Plaisir de chanter ensemble

LA P'TITE COMÉDIE : UNE DÉCOUVERTE DU CHANT, DU THÉÂTRE ET DE LA DANSE. Atelier pour les 6-8 ans le samedi de 11H15 à 12H animé par Tiphaine Chandon Kotarski.

Inscription trimestrielle : 50 €
☎ 06 61 63 42 72 ✉ tiphaine.kotarski@outlook.fr



NATURA 2000 - SERRE CHAUX

Chantier écovoltaire

SAMEDI 13 NOVEMBRE

Restauration de mares à Archelange

SAMEDI 20 NOVEMBRE

Restauration de mares à Moissey

📍 Dole Environnement - CAGD ☎ 03 70 58 40 10
🌐 www.grand-dole.fr/sortie-nature-chantier-eco
✉ environnement@grand-dole.fr

Inventaire participatif

MERCREDI 24 NOVEMBRE

Biodiversité forestière et inventaire des arbres d'intérêt écologique

📍 Jura Nature Environnement
✉ contact@jne.asso.fr ☎ 03 84 47 24 11



LA CAROTTE

Nouveau projet culturel de territoire « DEAD, to be or not to be »

La Carotte proposera un spectacle burlesque d'épouvante, interactif et déambulatoire. Elle souhaite intégrer les habitants de Jura Nord (acteurs associatifs, économiques, élus...) à la réalisation du spectacle, une démarche signature. S'inspirant des films d'épouvante et de zombies, ce spectacle déambulatoire en forêt sera représenté de nuit, sous la forme d'un conte burlesque et horrifique, en juillet 2022.

Renseignements et réservations :

☎ dead@lacarotte.org



CROQUEURS DE POMMES JURA DOLE ET SERRE

SAMEDI 27 NOV

Assemblée générale

Salle polyvalente de Montmirey la Ville de 10h30 à 12h.

26 ET 27 FÉVRIER 2022

Bourse aux greffons

Salle des fêtes de Champvans. Gratuit et ouvert à tout public.

📍 d.dubrez@free.fr



DOLE-EXPO

DU 12 AU 14 NOVEMBRE 2021 Fête du tournage et des arts du bois

Organisée par l'Association des tourneurs de Franche-Comté.

☎ 07 52 05 94 04 - Plein tarif : 5€, gratuit pour les enfants (- de 12 ans)



SAMEDI 13 NOVEMBRE | ESPACE CULTUREL DES FORGES DE PESMES

"Pirates", spectacle vivant familial

À 18H - Cie du Colibri - À partir de 5 ans
Tempêtes et jambes de bois, sabres d'abordages, sirènes et îles désertes, les jeunes spectateurs sont embarqués dans une aventure rocambolesque et pleine de rebondissements aux allures de chasse au trésor.



DIMANCHE 28 NOV | BRANS

Marché de Noël

Marché de Noël organisé par l'Association Fil en Aiguille de 14H à 18H Mairie de Brans.

STOP AUX PROSPECTUS DANS SA BOÎTE AUX LETTRES, C'EST POSSIBLE !

Votre boîte aux lettres est fréquemment encombrée par des prospectus et autres publicités ...

Les prospectus publicitaires représentent 850 000 tonnes de déchets par an, soit 31kg en moyenne par foyer. Au-delà du gaspillage de papier, la fabrication des publicités est gourmande en eau et électricité. Elle nécessite aussi l'utilisation d'encres polluantes. Engagée de longue date pour l'environnement et en faveur de la prévention des déchets, l'association Serre Vivante vous propose avec ce bulletin un autocollant Stop Pub. Il n'empêche pas de recevoir votre courrier traditionnel et vous continuez de recevoir les journaux d'information des collectivités.





DE NOVEMBRE À AVRIL
CENTRE CULTUREL DES FORGES
DE FRAISANS

Les vendredis à 20H30
19 NOV

Théâtre : L'utopie des arbres
 Par la Cie Taxi-Brousse à partir de 12 ans.

10 & 11 DÉC

Cirque-concert : là d'dans y'a...
 Odysée pour valises et autres bagages musicaux
 à partir de 6 ans.

28 JANV

Spectacle de théâtre musical :
La montagne et l'enfant
 Par l'ensemble baroque Agamemnon.

4 MARS

Ciné-concert par Jazzbusters
 Autour du film de Buster Keaton
 « Sherlock Junior » (1924).

1 AVRIL

Veillée théâtrale, musicale et
marionnettique : L'art de voyager
 À partir de 12 ans.

DU 25 AU 30 AVRIL

4e symposium de sculpture métal
 Résidence d'artistes sculpteurs
 https://www.lesforgesdefraisans.com



DU 22 OCTOBRE AU 13 MARS
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE DOLE
200 ans d'histoire !

De nombreuses œuvres sauront vous enchanter.
 Ouvert tous, les jours de 10H à 12H et
 de 14H à 18H (sauf dimanche matin et lundi



toute la journée).

DU 15 AU 27 NOVEMBRE

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
Festival littéraire itinérant

en 20 ans de Petites Fugues, autant d'années
 de soutien à la création, à l'édition, à la diffusion
 du livre et à ses acteurs.

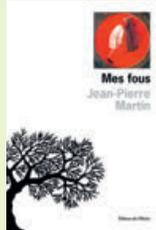
PROGRAMMATION COMPLÈTE DU FESTIVAL :
 http://www.lespetitesfugues.fr

Jeudi 18 novembre à 20H
Médiathèque Jura Nord



La médiathèque reçoit
 le romancier Arnaud
 Dudek, en partenariat
 avec l'association Amis de
 la bibliothèque commu-
 nautaire. Arnaud Dudek

écrit l'intime des gens ordinaires dans une langue
 touchante et pétillante.



Dimanche 21
novembre à 15H30
Espace culturel des
Forges de Pesmes

Mes fous... à la folie !
 Durant toute une année,
 Joy Sorman s'est rendue
 au pavillon 4B d'un hôpital
 psychiatrique et y a recueilli les paroles de ceux
 que l'on dit fous et de leurs soignants. Jean-Pierre
 Martin raconte ceux qui butent, qui penchent,
 qui chantent la journée et hurlent la nuit.



FOYER RURAL
DE LA BARRE
VENDREDI
26 NOVEMBRE
« Arthrose »
Cie Les Toters

Le corps vieillissant,
 la vieillesse qu'on ne
 veut pas voir... Le corps
 différent qui souffre, qui freine les élans... De la
 danse, des chansons, des textes très personnels...
 Un univers pour dire la vieillesse autrement, avec
 le rire surtout, sur soi, avec les autres, ce rire qui
 nous sauve de tout.

http://labarre-foyer-rural.over-blog.fr
 Réservations au 03 84 71 34 62 ou
 daniel.bourgeois3@wanadoo.fr



28 NOVEMBRE & 4 DÉCEMBRE
THÉÂTRE MUNICIPAL DE DOLE

Lever de rideau : Portes ouvertes
 Dimanche 28 novembre de 9H à 13H
 Samedi 4 décembre de 14H à 18H (entrée libre)



DIMANCHE
5 DÉCEMBRE
ROMANCE

Marché de Noël
 de l'association du
 Martinet avec de
 nombreuses animations.
 Les bénéfices seront reversés au Téléthon.



DIMANCHE 3 AVRIL 2022
27^e édition de la journée des plantes de Rainans

Plus d'une cinquantaine d'exposants : pépiniéristes producteurs,
 artisans et associations seront présents pour vous conseiller
 dans vos achats, vos plantations ou l'aménagement de votre
 jardin, et partager avec vous leur passion de la nature.

Bruno Brocard 09 71 50 54 27 fleurir-rainans@laposte.net



POUR QUE VIVE SERRE VIVANTE, JE SOUTIENS !

Recopiez (ou découpez) et envoyez ce coupon rempli à : SERRE VIVANTE, 39290 MENOTEY



Illustration réalisée par Augustine Michel

- J'adhère à l'association Serre Vivante et verse une cotisation de 10 € pour l'année 2021**
- Je fais un don de € (66 % de mon don déductible des impôts)**
 (50 € versés ne me coûtent que 17 € - Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu)

Nom Prénom

Adresse

Adresse électronique

Téléphone

